

ACTUALITÉS

Le 3^e lien prend un virage collectif

Page 4



CULTURE

Comiccon : pour grands passionnés ou gros portefeuilles ?

Page 16

L'ATELIER

L'INFORMATION PERTINENTE
SOUS TOUTES SES FORMES
LE JOURNAL DES FUTURS REPORTERS
LE MERCREDI 19 AVRIL 2023

ÉDITION
SPÉCIALE
EDM4404



SOCIÉTÉ

Les étudiants musulmans craignent des représailles

Page 8



MONDE

Prigojine dévoile les failles russes

Page 10



ÉCONOMIE

Lentement mais sûrement, l'inflation s'essouffle

Page 11



Catherine Fournier raconte son parcours judiciaire

Elle est la victime d'Harold LeBel

Page 3

Québec offre 300 \$ par enseignant pour l'achat de livres québécois

C'est la première d'une série de mesures visant à valoriser le français en éducation

CHARLES SÉGUIN

Correspondant parlementaire à Québec, L'Atelier

Les bibliothèques des écoles francophones du Québec verront leurs étagères se remplir de 616 000 nouveaux livres par année. Le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville a annoncé mardi que les élèves du préscolaire et du primaire profiteraient de 18 nouveaux livres par classe annuellement.

Cet investissement de 55,6 millions de dollars sur cinq ans s'inscrit dans la stratégie du nouveau Groupe d'action pour l'avenir de la langue française qui vise à « freiner le déclin de la langue française au Québec ».

Une grande liberté sera accordée aux enseignants dans le choix des livres qu'ils présenteront.

« Mesure structurante »

Le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault, se ré-

jouit de l'annonce d'une telle mesure, qu'il qualifie d'« importante, généreuse et structurante ».

Il croit qu'« elle contribuera à mieux équiper les jeunes générations pour s'exprimer, pour accéder au savoir et pour créer ».

Donner le goût de la lecture aux enfants

M. Drainville souhaite « donner le goût de la lecture aux enfants dès leur plus jeune âge ».

Il espère que cette mesure per-

mettra d'améliorer le taux de réussite en français et de bonifier le niveau de maîtrise du français.

Le gouvernement est loin d'avoir terminé son travail, selon M. Perreault. « Je souhaite que ça se fasse bien dès le début pour que les jeunes puissent en bénéficier rapidement », dit-il, en ajoutant que d'autres mesures sont nécessaires.

Avec cet investissement, la Coalition avenir Québec respecte à la lettre la promesse qu'elle avait faite en campagne électorale.

URGENCE CLIMATIQUE

Formation pour les élus

ELÉONORE TURCOTTE

Correspondante parlementaire à Québec, L'Atelier

Les élus ont assisté, mardi soir, à la première séance de formation sur les changements climatiques. Organisé à la demande des parlementaires, ce projet est dirigé par Alain Webster, président du Comité consultatif sur les changements climatiques, Alain Bourque, directeur général du consortium Ouranos, et Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec. Cette formation découle d'une motion adoptée à l'unanimité le 2 décembre dernier. Les parlementaires seront renseignés sur la science du climat, sur les tendances actuelles ainsi que sur les impacts pour le Québec.

Une seconde séance se tiendra à l'automne prochain et aura pour but d'établir le rôle des parlementaires québécois dans la lutte contre les changements climatiques. De plus, des options en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques seront proposées.

Sensibilisation

Le co-porte-parole de Québec solidaire (QS), Gabriel Nadeau-Dubois, s'est dit content de pouvoir assister à cette formation lors d'un point de presse à Québec. Selon lui, les politiciens doivent prendre conscience de l'ampleur des impacts des changements climatiques. « C'est une crise généralisée, c'est une crise sociale, c'est transversal à l'ensemble de nos débats, on ne peut pas débattre sur l'avenir de nos systèmes sans parler des changements climatiques », affirme-t-il. Il lui importe que les députés soient sensibilisés à ces questions.

QS a d'ailleurs demandé à la Coalition avenir Québec de revenir sur sa décision et de créer un fonds d'urgence climatique. L'objectif est de se préparer aux événements météorologiques extrêmes, qui se multiplieront dans les années à venir, selon les scientifiques.



Un bateau a été amené aux abords de la rivière du Nord, à la hauteur du pont Mackenzie, dans le but de faciliter les déplacements dans la zone inondée. Victoria Boisclair, L'Atelier

Un autre printemps de débordements dans les Laurentides

VICTORIA BOISCLAIR

L'Atelier

Plus d'une dizaine d'inondations ont été signalées mardi par le ministère de la Sécurité publique dans la région des Laurentides, ce à quoi sont désormais habitués les résidents de la région.

« Ça fait ça chaque année », affirme Serge Carrière, résident de la ville de Saint-Colomban, aux abords de la rivière du Nord. Bien que sa maison, située en hauteur sur la berge, n'ait jamais été inondée, il explique que celle de ses voisins l'est chaque année. « Ils sont équipés pour ça », souligne le riverain, qui habite les lieux depuis près de 40 ans.

Entre 2019 et 2022, le gouvernement de François Legault avait versé plus de 300 millions de dollars en indemnités pour acheter les maisons situées en zones inon-

dables. Les résidents qui ont voulu y rester sont donc maintenant dépourvus d'assurances pour tous les dommages causés par les inondations, une réalité que déplorent certains sinistrés.

« À la dernière minute »

C'est notamment le cas de Kim Léonard, qui habite une maison à risque d'inondations dans la ville de Saint-Jérôme. La nuit dernière, alors que la rivière du Nord atteignait un débit élevé de 272 mètres cubes par seconde, l'eau a infiltré la demeure. « Tout est perdu au sous-sol. On va tout jeter », raconte la mère de famille, qui craint aussi que son balcon s'écroule.

Elle indique qu'au moment d'emménager dans cette maison, il y a trois ans, elle était consciente des risques d'inondations. La mère de famille avait donc l'habitude de compter sur les recommandations

de la Ville qui, selon elle, sont venues trop tard cette année. « Ils nous ont avertis à la dernière minute, le jour même, on n'a pas eu le temps de monter toutes nos affaires », se désole-t-elle.

La directrice du Service des communications de la Ville de Saint-Jérôme, Marie-Ève Proulx, explique que la fonte des glaces causée par les températures chaudes de la dernière semaine a précipité les crues printanières. Une situation qui, admet-elle, a pris de court certains citoyens. La responsable des communications affirme cependant que « le pire est passé », puisque les températures redescendent et que le niveau des eaux est à la baisse.

Malgré cela, la Ville recommande toujours aux riverains de rester vigilants, alors que d'autres régions touchées, comme Montréal et Gatineau, continuent la mitigation des dégâts.

SANTÉ

De nouvelles cellules conçues pour vaincre le cancer

Un nouveau traitement contre le cancer pourrait voir le jour dès 2024 grâce à une équipe du CHU Sainte-Justine. Ce traitement comporte de nouvelles cellules pour guérir des leucémies rares et résistantes chez l'enfant. Elles seront en essai clinique dès l'année prochaine et pourraient aider des dizaines d'enfants canadiens. Ces cellules, appelées ThINKK, sont une idée de l'hémato-oncologue montréalais Michel Duval. Elles sont constituées à partir de sang de cordon ombilical collecté lors des accouchements au sein de la banque d'Héma-Québec. M.P.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Adoption du PL10 à l'unanimité

Québec adopte à l'unanimité le projet de loi 10. Celui-ci limite le recours aux services d'agences de placement de personnel et à la main-d'œuvre indépendante dans le secteur de la santé et des services sociaux. Cette loi permettra de faire revenir une grande partie du personnel de soins mobilisé par les agences privées dans le réseau de santé publique. Les établissements pourront avoir un personnel stable afin de mieux répondre aux besoins des citoyens. Cette loi vient concrétiser les mesures pour le Plan santé du ministre Christian Dubé, qui s'est dit satisfait de cette adoption. M.P.

L'ATELIER

Direction de rubriques: Gabrielle Fallu, Marianne Lafleur, Éloïse Lagacé, Frédéric Rondeau, Naomie Zamor.

Reportages: Victoria Boisclair, Magali Brosseau, Maude Careau-Bélanger, Valérie Caya, Nicolas Charron, Philippe Gareau, Doualeh Ibrahim, Lucas Jallot, Jeanne Largitte, Justine Lebel, Salomé Maari, Louis Olivier, Mélanie Paré, Ysann Paris, Charles Séguin, Flora Tauliaut, Matteo Touery, Eléonore Turcotte.

Édition photo: Victoria Boisclair. **Édition web:** Louis Olivier. **Correction:** Maude Careau-Bélanger, Philippe Gareau, Salomé Maari.

Mise en page de la Une: Matteo Touery. **Enseignants et assistants:** Jean-François Gazaille, Roland-Yves Carignan, Christine Dumazet, François-Alexis Favreau, Claudine Giroux, Ariane Dupuis.

Le PQ se dit sans reproche

ELÉONORE TURCOTTE

Correspondante parlementaire à Québec, L'Atelier

Catherine Fournier, ancienne élue péquiste et mairesse de Longueuil, a révélé, mardi, être la personne victime de l'agression sexuelle commise par l'ex-député Harold LeBel en 2017.

« Vous vous souviendrez de ce que j'ai dit le matin de l'arrestation d'Harold LeBel: les violences sexuelles doivent être combattues avec force, et personne n'est au-dessus de la loi. », a déclaré Paul St-Pierre Plamondon (PSPP), chef du Parti québécois (PQ), dans un point de presse tenu mardi à Québec. Ce dernier avait suspendu Harold LeBel dès l'annonce de son arrestation.

Protéger la justice

Questionné sur son implication dans la situation, le chef du PQ a souhaité rappeler qu'il n'était pas en fonction au moment des faits. Il a avoué n'avoir jamais échangé avec Catherine Fournier ou Harold LeBel après l'annonce des allégations d'inconduite sexuelle.

« J'ai demandé à tout le monde de ne pas intervenir ni auprès de la victime ni auprès de l'accusé dans l'objectif de ne pas nuire, de ne pas créer d'entraves dans le processus que je juge important, à savoir, obtenir justice et savoir la vérité sur ce qui s'est passé cette soirée-là », a mentionné PSPP.

Malgré quelques oui-dire, le chef du PQ a affirmé qu'aucun membre de son caucus n'avait de connaissance personnelle sur cet événement.

En réaction, le co-porte-parole de Québec solidaire, Gabriel Nadeau-Dubois, a fait savoir que « notre réflexe à moi et Manon serait de s'assurer que cette personne-là ne manque de rien et c'est sur qu'on adapterait notre réaction au souhait de cette personne-là ». Il a cependant ajouté ne pas porter de jugement sur la manière dont le Parti québécois a traité ce dossier.

Saluer le courage

Tous les chefs ainsi que plusieurs députés ont tenu à souligner le courage de Mme Fournier. « Je salue le courage de Catherine Fournier. Un bel exemple de détermination. Tu peux être fière. C'est important que les victimes sachent qu'elles peuvent dénoncer », a écrit le premier ministre François Legault sur Twitter.

Pour sa part, Paul St-Pierre Plamondon a déclaré espérer qu'au terme de ce long processus judiciaire, Catherine Fournier « saura trouver la paix vis-à-vis [de] ces événements ».

Dans une publication Facebook, la mairesse explique avoir choisi de prendre la parole pour partager son expérience et démystifier le parcours d'une personne victime d'agression sexuelle. « Vous êtes courageuses, toutes autant que vous êtes, toutes autant que nous sommes, et je pense à vous. »



En allocution, mardi après-midi, Catherine Fournier s'est dite fière de son parcours. Justine Lebel, L'Atelier

Catherine Fournier donne accès à son parcours judiciaire « positif »

JUSTINE LEBEL

L'Atelier

La mairesse de Longueuil, Catherine Fournier, a révélé hier qu'elle était la victime de l'ancien député péquiste Harold LeBel, reconnu coupable d'agression sexuelle en janvier 2023.

Le dévoilement de son identité concorde avec la sortie d'un documentaire qui donne accès aux moindres détails de son processus judiciaire permettant aux personnes victimes d'agression sexuelle de mieux comprendre les différentes étapes du dépôt de la plainte jusqu'à la fin du procès.

Elle souhaitait, a-t-elle dit, transformer les événements en quelque chose de positif avec le film de 70 minutes *Témoignage C.F.*, dans lequel le journaliste Mathieu Carbasse et la réalisatrice Marie-Christine Noël, du Bureau d'enquête, l'ont suivie durant plus d'un an pour couvrir toutes les procédures, les doutes et les réalisations vécues.

La honte prend le dessus

Il s'est écoulé deux ans et demi entre l'agression survenue en 2017 et la plainte de Mme Fournier. Elle avoue ne pas avoir dénoncé plus tôt pour ne pas « faire de trouble ». La politicienne défendait publiquement les personnes victimes d'agression sexuelle, mais elle refusait d'admettre qu'elle en était



Catherine Fournier avoue ne pas avoir dénoncé M. LeBel plus tôt puisqu'elle ne voulait pas « faire de trouble ». Vrai

une. « À ce moment-là, Catherine, 25 ans, se trouvait faible que ça lui soit arrivé. Ce n'est pas ça que je voulais! Évidemment, maintenant, j'ai pris beaucoup de recul, ce n'est pas ça. Catherine, 31 ans, pense autre chose, je me sens forte », dit-elle.

Tempête médiatique à l'encontre du Code criminel

Tout au long du documentaire, Catherine Fournier soulève la problématique de l'ordonnance de non-publication, qui a connu des failles dans son cas. À l'époque, elle souhaitait garder l'anonymat. Toutefois, soixante-deux minutes après l'arrestation de M. LeBel,

le 15 décembre 2020, un chroniqueur à la radio a mentionné son nom en lien avec l'arrestation du député de Rimouski.

« C'est beaucoup plus qu'une simple histoire de personnalité publique ou de personnalité connue, ça peut être quelqu'un qui n'a pas cette visibilité, mais qu'on reconnaît en dévoilant des détails dans les médias qui contrevient à ce qui est pourtant son propre choix et je ne le rappellerai jamais assez : c'est un article dans le Code criminel! », affirme la victime de M. Harold LeBel.

Un long processus

Le soir de l'agression, le 20 octobre 2017, Mme Fournier se ren-

dait à Rimouski dans le cadre de son travail, anciennement députée de Marie-Victorin, pour une tournée du Parti Québécois accompagné d'Harold LeBel. Il a proposé d'héberger son amie et elle. Dans le documentaire, Mme Fournier offre sa version des faits en relatant chaque élément de cette nuit. D'ailleurs, les spectateurs ont accès à son interrogatoire de police, enregistré le 31 juillet 2020, à Longueuil, lorsqu'elle a porté plainte contre celui qu'elle pensait être son mentor professionnel. « Ça a duré des heures », confie-t-elle, la gorge serrée.

Tout au long des procédures judiciaires, Harold LeBel a nié les faits. Il a été condamné à huit mois de prison. En mars dernier, devant la Commission québécoise des libérations criminelles, l'ancien politicien a avoué avoir un « immense respect » pour Mme Fournier, qu'il a reconnu avoir agressée. Il est ensuite sorti de prison au quart de sa peine.

Le pardon, une question de temps

« Je pense que le pardon, c'est un processus qui prend du temps. J'espère, j'espère y arriver. Je pense que je vais y arriver [un jour] », confie la politicienne.

Elle se donne la mission de continuer de parler des personnes victimes d'agression sexuelle sur la place publique.

SYNDICALISME

L'AFPC débraie

YSANN PARIS
L'Atelier

Insatisfaits des offres du gouvernement fédéral, plus de 100 000 fonctionnaires ont déclenché la grève générale hier soir. Ils exigent essentiellement une augmentation salariale qui tient compte de l'inflation.

Quelques heures avant que l'ultimatum de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) entre en vigueur, le gouvernement fédéral avait proposé une offre d'augmentation salariale de 9 % sur trois ans.

En juin 2021 ont débuté les pourparlers entre les employés fédéraux de l'AFPC et le gouvernement fédéral lui-même. Les négociations, qui sont tenues par les membres de l'AFPC qui relèvent du Conseil du Trésor et de l'Agence du revenu du Canada, ont pour objectif principal d'aboutir à un consensus sur des enjeux majeurs relatifs à l'emploi.

Plus de 155 000 membres représentés par l'AFPC sont dépourvus de conventions collectives depuis juin 2021. Ils souhaitent maintenant une amélioration de leur salaire et de leur sécurité d'emploi.

La possibilité d'une grève survient deux semaines avant la date butoir du 1^{er} mai, date à laquelle l'ensemble des déclarations d'impôts devront être effectuées.

De plus, le contexte inflationniste empire la situation et donnera davantage de poids à cette grève selon Robert Lafleur, comptable professionnel agréé, puisque plusieurs contribuables attendront un remboursement d'impôt du gouvernement.

Remboursements d'impôts tardifs

Cette grève devrait exercer une pression sans précédent sur l'ensemble du pays, car elle viendrait perturber des paramètres composant le processus de versement d'impôts, explique M. Lafleur.

« Pour ceux qui ont déjà fait leurs déclarations, la grève n'aura pas d'impact. En revanche, pour la grande proportion de ceux qui font leurs impôts lors des deux dernières semaines, ce sera un problème », annonce-t-il. La grève devrait paralyser la majeure partie des institutions qui ont pour vocation de simplifier les démarches de déclaration. « Il sera pratiquement impossible pour ceux qui produisent leurs impôts dans les deux dernières semaines d'avril d'obtenir des informations auprès d'agences », poursuit M. Lafleur.

Puis, « la grève pourrait retarder l'encaissement des impôts qui seront versés, car les déclarations ne seront pas traitées », dit le comptable. Selon lui, le gouvernement « pourrait être porté à régler ça plus vite à ce moment-là ». Le comptable ajoute que seulement les chèques émis par le gouvernement dans le cadre de la prestation fiscale canadienne pour enfants seront épargnés par la grève.

Le 3^e lien connectera le centre-ville de Lévis au centre-ville de Québec. Gouvernement du QuébecLe 3^e lien prend un virage collectif

La CAQ choisit les transports en commun

ÉLOÏSE LAGACÉ
L'Atelier

Selon Québecor, la Coalition avenir Québec (CAQ) a pris la décision de laisser tomber les voitures dans le projet du 3^e lien. Ce sont finalement les transports en commun qui remportent la palme.

L'annonce officielle de la part de la ministre des Transports et de la Mobilité durable, Geneviève Guilbault, se fera attendre jusqu'à jeudi. Le type de transport en commun sera alors spécifié.

Selon une source de Québecor, la durée du trajet entre Lévis et la capitale, qui a nettement

diminué en raison de la baisse de trafic, ne justifie plus la place des voitures dans ce tunnel. C'est pourquoi ce dernier sera réservé aux transports collectifs. Ce projet ressemble à celui que le Parti québécois avait proposé lors de la dernière campagne.

Une décision logique

Plusieurs personnalités politiques ont exprimé sur Twitter leur satisfaction face à cette décision. « La CAQ reconnaît enfin que son projet d'autoroute sous le fleuve était une erreur! [...] La région de la capitale mérite un projet de transport collectif qui ré-

pond aux besoins et qui est appuyé par les experts », soutient Étienne Grandmont, député de Québec solidaire dans Taschereau. Valérie Plante, mairesse de Montréal, est du même avis.

Certains restent tout de même irrités par ce revirement de situation. « Ça fait 5 ans que la CAQ niaise les gens de Québec. Aujourd'hui, on voit ce que vaut réellement la parole de François Legault. Avec ce gouvernement caquiste, on a perdu 5 ans pour régler le problème de mobilité dans la capitale nationale », affirme Marc Tanguay, chef par intérim de l'opposition officielle.

Transports Canada condamne Hyundai

LOUIS OLIVIER
L'Atelier

La filiale canadienne de Hyundai a été condamnée à 360 000 \$ d'amende après avoir plaidé coupable à six chefs d'accusations criminelles en vertu de la Loi sur la sécurité automobile.

Transports Canada a appelé les propriétaires de véhicule à bien vérifier dans la banque de données des rappels de sécurité automobile si leur voiture n'est pas concernée par un rappel et, le cas échéant, à rapidement faire corriger les défauts relatifs à la sécurité.

Dans un communiqué de presse, le ministre des Transports du Canada, Omar Alghabra, met également les entreprises automobiles en garde : « Nous nous attendons à ce que tous les constructeurs de véhicules respectent la loi, et Transports Canada n'hésite pas à agir lorsque la sécurité est compromise. »

Rappel des faits

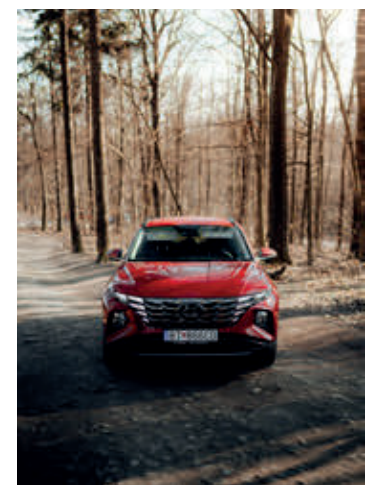
Entre 2020 et 2021, Hyundai Canada a lancé six rappels de véhicules, concernant près de 300 000 automobiles, dont certains modèles de l'Elantra, de l'Elantra GT, de la Sonata et du Tucson.

Parmi les erreurs, on trouve des modules de commande du moteur défectueux, des systèmes de sécurité anti-incendie défaillants ou encore la réduction des performances de freinage.

Si Hyundai a fini par lancer un rappel des voitures représentant un risque pour l'utilisateur, il ne l'a pas fait dans le délai de 60 jours après la vente des véhicules que la loi impose.

« Il est alarmant que Hyundai n'ait pas avisé les propriétaires de véhicules d'un rappel en temps opportun à six occasions différentes, et c'est pourquoi Transports Canada a porté des accusations criminelles contre l'entreprise », a expliqué M. Alghabra.

À la suite du plaidoyer de culpabilité et de l'amende de Hyundai, Transports Canada considère maintenant cette affaire comme réglée.



Le modèle Tucson, de Hyundai, fait partie des véhicules rappelés. Martin Katler

Trudeau mis sur le grill pour ses vacances

MAUDE CAREAU-BÉLANGER
L'Atelier

L'opposition blâme le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, d'avoir déboursé plus de 160 000 \$ des fonds publics pour célébrer le Nouvel An en Jamaïque avec de riches donateurs de la Fondation Pierre-Elliott-Trudeau.

Cette escale dans le domaine de la famille Green « dépasse un peu l'entendement », selon Yves-François Blanchet, le chef du Bloc québécois. Alors que de nombreux

Canadiens souffrent de l'inflation, M. Blanchet se questionne sur le jugement du premier ministre. D'après lui, ce voyage témoigne d'un « manque de respect » pour le citoyen moyen.

« Le mode de vie du premier ministre démontre qu'il ne comprend pas la vie des gens », a commenté aussi Jagmeet Singh, chef du Nouveau Parti démocratique, en point de presse mardi.

Afin d'assurer la sécurité du chef d'État canadien, la GRC a déboursé plus de 115 000 \$, a rapporté

mardi Radio-Canada.

À cela s'ajoutent des dépenses de 47 000 \$ liées au déplacement et à l'hébergement des membres d'équipage des Forces armées canadiennes et d'employés du Bureau du Conseil privé.

Un entourage inquiet

Après avoir discuté avec des sources confidentielles, Radio-Canada a affirmé que ce voyage ne faisait pas l'unanimité au sein du bureau du premier ministre. Au moment où de nombreux citoyens

se serrent la ceinture, le cabinet s'est inquiété de l'image que projetait un tel voyage.

Radio-Canada a recueilli le témoignage d'une source libérale qui a souligné l'indifférence de M. Trudeau face aux critiques des conservateurs. Le chef du Parti conservateur du Canada, Pierre Poilievre, accuse les libéraux d'être déconnectés du citoyen moyen.

Selon la personne consultée par Radio-Canada, M. Trudeau ne prend pas au sérieux l'impact du discours de M. Poilievre.

TRAVAIL DES ENFANTS

PL19 : les débats débutent

CHARLES SÉGUIN

Correspondant parlementaire à Québec, L'Atelier

Les groupes syndicaux et d'employeurs ont appuyé en grande partie le projet de loi n° 19 sur l'encadrement du travail des enfants, au commencement des consultations particulières et des auditions publiques. Ils tentent tout de même de tirer la couverture de leur côté en proposant certaines modifications.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante souhaite que les exceptions à l'âge minimal pour travailler, fixé à 14 ans par le projet de loi, soient élargies. L'Association des restaurateurs du Québec s'opposera d'ailleurs à cette interdiction.

Le ministre du Travail, Jean Boulet, s'est dit « fébrile d'entendre les groupes » en précisant que « des exceptions qui constituent des [prolongements] de la vie familiale ou scolaire des jeunes » sont déjà prévues.

Le porte-parole en matière d'emploi de Québec solidaire, Alexandre Leduc, croit que « l'âge minimal de 14 ans n'aurait plus de sens si le projet de loi devenait un fromage suisse d'exceptions ».

Le projet de loi vise à limiter le nombre d'heures travaillées par les adolescents de 16 ans et moins à 17 heures par semaine et pendant 10 heures maximum du lundi au vendredi. La Fédération autonome de l'enseignement souhaite pour sa part que ces limites soient réduites davantage. Les mémoires d'autres groupes ont aussi été déposés.

Parents oubliés

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) se dit déçue de ne pas avoir été invitée à prendre part aux travaux. « Les parents sont les premiers responsables de l'éducation des enfants », souligne le président de la FCPQ, Kévin Roy. « Nous aurions été prêts à nous faire entendre », ajoute-t-il.

La Commission de l'économie et du travail entendra les groupes concernés jusqu'à jeudi.



Elon Musk est à la tête du réseau social Twitter depuis octobre 2022. Creative Commons

Le PCC se réjouit de la décision de Twitter

La CBC étiquetée « média financé par le gouvernement »

SALOMÉ MAARI

L'Atelier

Le Parti conservateur du Canada (PCC) se réjouit de l'étiquette de média « financé par le gouvernement » attribuée à la CBC par Twitter, dimanche.

C'est le chef des conservateurs, Pierre Poilievre, qui a demandé à Twitter de ranger le diffuseur public sous cette étiquette dans un tweet publié mardi dernier.

L'importance des mots

Selon Twitter, des médias « financés par le gouvernement » sont des médias « auxquels le gouvernement fournit une partie ou la

totalité du financement et dont il peut [aussi] influencer le contenu éditorial ».

Pourtant, le diffuseur n'est pas financé par le gouvernement, mais bien par des fonds publics au moyen d'un crédit parlementaire voté par tous les députés. Leur indépendance éditoriale est protégée par la *Loi sur la radiodiffusion*.

La CBC et Radio-Canada ont cessé leurs activités sur Twitter, lundi après-midi. En en faisant l'annonce, le diffuseur a expliqué son choix dans un tweet : « Notre journalisme est impartial et indépendant. Prétendre le contraire est faux. »

Après que le compte *T(w)itter*

Daily News eut mentionné, lundi, que 30 % des fonds du diffuseur public proviennent de la publicité, Elon Musk et Twitter ont révisé l'étiquette du média. Elle a été changée pour « financée à 69 % par le gouvernement ».

Le PCC satisfait

La décision de Twitter a réjoui Pierre Poilievre. Le chef de l'opposition officielle a publié un tweet dimanche, dans lequel il déclarait : « La CBC est officiellement considérée comme un « média financé par le gouvernement ». Les gens savent désormais qu'il s'agit de propagande de Trudeau, et non de nouvelles. »

Les autres partis

Le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, estime que Musk « s'inscrit dans un débat idéologique partisan qui assombrit son héritage visionnaire », a-t-on appris sur Twitter.

Jagmeet Singh avait aussi son mot à dire. Sur Twitter, lundi, le chef du Nouveau Parti démocratique a écrit : « [Poilievre] s'en prend à la CBC, soutenue par des intérêts influents. Des géants des médias et de la technologie appartenant à des milliardaires américains. Il a même fait appel à l'un d'entre eux, Elon Musk, pour l'aider à faire tomber un radiodiffuseur canadien. »



Les agriculteurs s'opposent aussi à l'âge minimal pour travailler. Province de la Colombie-Britannique

Devenir grand à l'ère des

Génération *sharenting*

Le Québec amorce une réflexion sur le respect de la vie privée numérique des enfants

VICTORIA BOISCLAIR
L'Atelier

De YouTube à Instagram, les médias sociaux abondent d'images d'enfants qui, photographiés par leurs parents, développent une empreinte numérique avant même leur première rentrée scolaire. Face au manque de recul quant à cette nouvelle réalité, des parents se questionnent sur l'impact du *sharenting*.

Contraction des mots anglais « *share* » (partager) et « *parenting* » (parentalité), le *sharenting* consiste à partager des photos de ses enfants sur les médias sociaux. Bien que cette pratique soit populaire chez des jeunes parents, certains d'entre eux refusent de participer à cette mode.

C'est notamment le cas de Victoria Ly, mère d'un enfant de deux ans, qui a décidé avant la naissance de son fils qu'elle ne publierait pas de photo de son visage sur les médias sociaux. « Pour moi, ce n'est pas une question de cacher mon enfant. Je vais partager des photos avec les gens que je connais. Je veux juste le faire prudemment », explique-t-elle.

D'après la jeune mère, les nouveaux parents peuvent se sentir forcés d'exposer leurs enfants sur les médias sociaux, une pratique qui la met mal à l'aise. Elle relate d'ailleurs que cela crée un sentiment de compétition entre les parents désireux d'exposer les nouvelles expériences de leur bambin. « Je ne partage pas ces moments sur les réseaux, donc je me suis déjà demandé : "Est-ce qu'il vit assez d'expériences? Est-ce que j'en fais assez?" », se rappelle Victoria.

Selon une étude réalisée en 2019 par l'association québécoise Option Consommateurs, au Canada, 84% des enfants de deux ans et moins ont déjà une empreinte numérique, soit un ensemble de données produites par leur présence en ligne (photos, vidéos, informations personnelles, etc.). Pour 37% d'entre eux, cette empreinte commencerait même dès la grossesse de leur mère.

Une pratique risquée

Matthew Johnson, directeur de l'éducation à HabiloMédias, Centre canadien d'éducation aux médias, pense qu'il est clair que cette pratique peut comporter des risques.

Il indique qu'en grandissant, un enfant peut devenir gêné, ou



Plus du tiers des enfants canadiens auraient une empreinte numérique avant même de naître. *Andrea Piacquadio, Creative Commons*



Marie Germain a commencé à publier des photos de sa fille Clara, alors qu'elle n'avait que six mois. *Tirée du compte Instagram de Marie Germain*

même blessé, par certaines publications faites par son parent, surtout si elles font atteinte à son sentiment d'identité. « On peut imaginer le cas d'un enfant trans, par exemple. Si les parents de cet enfant ont publié beaucoup de photos avant sa transition, ça peut rendre cette étape extrêmement difficile pour lui », dit-t-il.

M. Johnson explique cependant que les enjeux de vie privée sont moins importants au moment où les nourrissons ne

peuvent être distingués les uns des autres. Selon lui, c'est après cette phase que le consentement de l'enfant devrait être requis en tout temps, alors que l'enfant développe une personnalité et des traits distinctifs.

« Beaucoup de bienfaits »

Face au débat soulevé par le sujet, Emmanuelle Parent, cofondatrice du Centre pour l'intelligence émotionnelle en ligne (CIEL), a une approche modérée.

« L'important est vraiment de rester nuancé quand on approche un tel sujet et de ne pas parler que des risques. [Le fait de publier des photos de ses enfants] peut quand même apporter beaucoup de bienfaits », précise-t-elle.

Certains parents décident en effet de mettre des photos de leur progéniture, tout en délimitant certaines règles qui leur conviennent. C'est notamment le cas de Marie Germain, qui est suivie par plus de 10 000 personnes

sur son compte Instagram. Son profil est majoritairement composé des photos de ses deux filles, âgées de six mois et de deux ans et demi.

La jeune femme explique qu'elle n'avait jamais pensé devenir influenceuse avant l'arrivée de son premier enfant: « Quand ma fille a eu six mois, j'ai commencé à être plus active sur les médias sociaux. J'étais aux études et je ne pouvais pas vraiment travailler. Je me suis dit que ça pourrait être mon *side-line* et peu à peu ça a commencé à marcher. » Elle affirme qu'elle réussit aujourd'hui à rester à la maison avec ses filles grâce à son travail sur sa page Instagram.

Mettre ses limites

Malgré la constante présence de ses filles sur les médias sociaux, Marie explique qu'elle et son conjoint ont établi des limites claires qu'ils s'efforcent de respecter. Par exemple, le couple demande toujours à ses filles si elles consentent à se faire prendre en photo. De plus, il ne publie pas de photos d'elles dans le bain, ni de vidéos sur lesquelles elles vivent des émotions fortes.

Matthew Johnson constate que, dans tous les cas, il est important de s'imposer à soi-même les limites que l'on désire imposer à son enfant, puisqu'une fois grand il utilisera aussi les médias sociaux.

« En respectant la vie privée de nos enfants, on leur montre l'attitude qu'on va, plus tard, leur demander d'avoir avec leurs propres comptes sur les réseaux sociaux », explique-t-il.

médias socionumériques



La majorité des abonnés Instagram de Camille Felton sont âgés de 18 à 24 ans, et les trois quarts de ceux-ci sont des femmes, d'après son agence, HENRY Talents. Salomé Maari, L'Atelier

Initiés à un bas âge au monde virtuel

MAUDE CAREAU-BÉLANGER
L'Atelier

L'utilisation des écrans chez les enfants et les adolescents est un phénomène complexe, qui préoccupe de plus en plus les experts québécois.

La plupart des enfants canadiens âgés de 9 à 17 ans utilisent Internet afin d'établir des contacts sociaux et, au Canada, 77 % d'entre eux possèdent déjà leur propre téléphone intelligent. Ces données proviennent d'un rapport du Centre canadien d'éducation aux médias HabiloMédias.

D'après cette étude effectuée d'octobre à décembre 2021, près de « 86 % des jeunes de 9 à 11 ans disposent d'un compte sur une plateforme qui exige que les utilisateurs soient âgés de 13 ans et plus ». Ainsi, cette génération s'accoutume rapidement au monde de YouTube, d'Instagram et de TikTok.

Uniquement un cinquième des participants ont déclaré avoir reçu des messages ou des images les ayant indisposés.

L'étude indique également que les jeunes se tournent parfois vers leur communauté en ligne plutôt que vers leur cercle social pour obtenir des conseils. Ce phénomène s'avère encore plus observable chez les participants s'identifiant à la communauté LGBTQ+ ou ceux en situation de handicap physique ou mental. « Ces résultats correspondent à d'autres recherches montrant que les personnes ayant une incapacité dépendent fortement de la technologie numérique, en particulier les médias sociaux, pour accéder à la communauté, au soutien et aux ressources », peut-on lire.

Une affaire publique

« Il faut se pencher dès maintenant [sur l'utilisation des écrans chez les jeunes], afin de s'assurer de la santé et du bien-être de la population québécoise », affirme la relationniste du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Marie-Hélène Émond.

Selon ce qu'elle a répondu par écrit à L'Atelier, le ministre responsable des Services sociaux a mené deux consultations auprès d'experts, desquelles découle la *Stratégie québécoise sur l'utilisation des écrans et la santé des jeunes*. Ce document détaille plusieurs risques liés à l'usage des médias sociaux par les jeunes d'âge scolaire, dont l'exposition à des contenus inappropriés, les symptômes dépressifs et l'anxiété liée à l'image corporelle et aux troubles alimentaires.

Le gouvernement entend s'attaquer au phénomène en lançant une toute première campagne gouvernementale visant à encourager une saine utilisation des écrans chez les mineurs.

Vedette de la télé québécoise, elle grandit sous les yeux de ses abonnés Instagram

Entretien avec la comédienne Camille Felton

SALOMÉ MAARI
L'Atelier

Comment as-tu vécu les débuts de ta popularité sur Instagram et à la télévision?

J'étais vraiment bien là-dedans. Même si je vivais beaucoup d'intimidation à l'école secondaire, j'avais les réseaux sociaux qui étaient super gratifiants. Et quand j'allais sur le plateau de *Subito texto*, j'étais comme un poisson dans l'eau.

Les gens t'aiment. Tu te promènes dans la rue et tu te fais reconnaître.

Ça m'est arrivé que des petites filles pleurent en me voyant.

Quand tu étais plus jeune, quels effets ont eus les médias sociaux sur la vision que tu avais de ton corps?

Ça a toujours été difficile pour moi d'être bien dans mon corps, surtout avec ma popularité et le fait d'être dans une industrie dans laquelle encore à ce jour, le corps validé, c'est celui d'une fille de 16 ans. On veut une grande mince, sans formes, avec des jambes fines. Moi, je n'ai pas un corps filiforme.

Ça vient avec beaucoup de pression. C'est difficile de s'accapter quand tu n'as pas le corps « de base ».

Le temps d'une adolescence : d'enfant-actrice à influenceuse

À 8 ans, Camille Felton décroche le rôle principal du film *Noémie : Le secret* (2009). Puis, à 14 ans, elle intègre la distribution de la télé-série jeunesse *Subito texto* (2014-2017), diffusée sur les ondes de Télé-Québec. Grâce au rôle de Jennifer Blais qu'elle incarne, sa popularité sur Instagram monte en flèche.

Au fil des années, sa notoriété sur les médias sociaux lui permet d'enchaîner des contrats d'influence, qui régissent ses partenariats commerciaux avec des entreprises. Aujourd'hui, 132 000 personnes suivent la comédienne de 23 ans sur Instagram.

Comment as-tu composé avec cette réalité?

J'ai modifié mon corps sur des photos. Par contre, jamais de façon extrême. Par exemple, j'ai déjà réduit la taille de mes bras, juste pour « fitter » dans le moule des beaux corps.

Avec la notoriété que j'ai sur les réseaux sociaux, je me suis rendu compte que c'est un peu *wrong* de faire ça. Il y a des petites filles qui me suivent et qui se disent « j'aimerais ça avoir le corps de Camille ». Mais dans le fond, ce n'est même pas mon vrai corps que je montre. C'est pour ça qu'aujourd'hui je ne retouche plus mes photos.

Tu as grandi entourée d'enfants vedettes de la télévision québécoise.

Comparais-tu ta popularité sur les réseaux sociaux à la leur?

Dans le monde de l'influence et des réseaux sociaux, le concours de popularité est omniprésent.

C'est sûr qu'on se compare beaucoup aux autres. Par exemple, quand j'ai commencé à être populaire, Alice Morel-Michaud [*Subito texto*, *Les Pee-Wee 3D*, *Kaboum*, *Les Parent*] était déjà beaucoup plus populaire que moi sur Instagram.

C'est elle qui a commencé à m'identifier dans ses publications, et c'est à ce moment que

j'ai gagné des abonnés.

C'est sûr que je me suis comparée à elle.

Et, dans l'industrie du cinéma, pour vendre des films, on veut des têtes d'affiche. Donc, c'est sûr que ça aide d'avoir des acteurs connus. Par exemple, j'étais la grosse tête d'affiche de *Coeur de slush*.

J'étais la comédienne connue de la distribution, alors évidemment que ça aide pour le box-office que j'aie plus de 130 000 abonnés sur Instagram.

Ta relation avec les médias sociaux est-elle plus saine aujourd'hui, maintenant que tu as vieilli?

J'ai un rapport plus sain à mon image, mais ma relation avec les réseaux sociaux est toujours aussi malsaine.

Instagram devient une vitrine. On veut montrer le beau côté de notre existence. On montre la belle photo sur les 45 000 qu'on a prises avec la même pose.

Ça reste que sur les réseaux sociaux, et surtout sur Instagram, c'est difficile de rester authentique.

Les réseaux ne seront jamais sains, pour qui que ce soit. Une fois que tu es embarqué dedans, c'est comme une drogue.

Les étudiants musulmans craignent des représailles

Les universitaires utilisent un local d'association pour prier

DOUALEH IBRAHIM
L'Atelier

Les étudiants musulmans de l'UQAM qui prient à l'école dans leur local d'association craignent des représailles de la communauté étudiante, estime l'étudiante en communication Malika Alaoui.

La salle, qui se trouve au pavillon des Sciences de la gestion, appartient à l'Association des étudiants musulmans de l'Université du Québec à Montréal (AEMUQAM).

Selon Mme Alaoui, qui fréquente ce local sans pourtant faire partie de l'AEMUQAM, le groupe craint une relance des arguments pour la laïcité. « Ils ont vraiment peur de retomber dans les débats sur la laïcité, donc ils encouragent les gens à prier dans les mosquées au lieu de l'école », explique-t-elle. Cette crainte s'est intensifiée à la suite de l'annonce d'une possible directive du ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, interdisant les salles de prières dans les écoles publiques du Québec.

Le ministre a affirmé le 5 avril dernier que les salles de prières ne concordent pas avec le principe de la laïcité. Face à cet enjeu, l'association dit qu'il est préférable d'aller prier dans une mosquée proche de l'université au lieu de se recueillir à l'école.

Devant leur local, l'AEMUQAM stipule que l'Université ne consi-



Les étudiants de l'AEMUQAM craignent une relance du débat sur la laïcité. Lucas Jallot, L'Atelier

dère pas cet endroit comme une salle de prière. Les membres de l'association ont peur que les gens découvrent la salle de prière et que l'Université fasse fermer la salle, affirme Malika Alaoui.

Aucune interdiction dans les universités

La ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry, a spécifié qu'elle n'avait pas l'intention d'in-

terdire ces locaux dans les cégeps et les universités du Québec.

Selon la vice-rectrice de l'Agence universitaire de la Francophonie, Marie Natalie Leblanc, l'inaction de Mme Déry s'explique par les nombreuses demandes d'accommodements par les cégeps et les universités.

Pour le professeur agrégé de l'Institut d'études religieuses de l'Université de Montréal Patrice

Brodeur, la ministre Déry ne doit pas interdire les salles de prière dans les universités. « Il ne faut pas rejeter le spirituel, car on va créer d'autres problèmes. Donc, il faut aller vers l'inclusion, mais une inclusion qui se fait selon les besoins spécifiques de tout le monde », affirme M. Brodeur.

Au moment où ces lignes étaient écrites, l'AEMUQAM avait refusé de commenter la situation.

TRANSPORT AÉRIEN

Priorité aux passagers

MAGALI BROUSSEAU
L'Atelier

À la suite de l'effondrement du trafic aérien mondial causé par la pandémie, le Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités de la Chambre des communes a publié une liste de 21 recommandations. Il a étudié le Règlement sur la protection des passagers aériens (RPPA) afin d'améliorer l'expérience des passagers auprès des compagnies aériennes.

Le Comité suggère au gouvernement de mettre à jour le RPPA pour communiquer la source des retards et des perturbations liés au vol. Il suggère aussi que le remboursement pour un vol annulé soit fait automatiquement au consommateur. Il serait alors de la responsabilité des compagnies aériennes de justifier le refus d'indemnisation. Les passagers devraient aussi bénéficier d'une indemnité dans le cas d'une perte de bagages.

La popularité des vapoteuses s'évapore au Québec

Les ventes de produits de vapotage stagnent depuis 2021

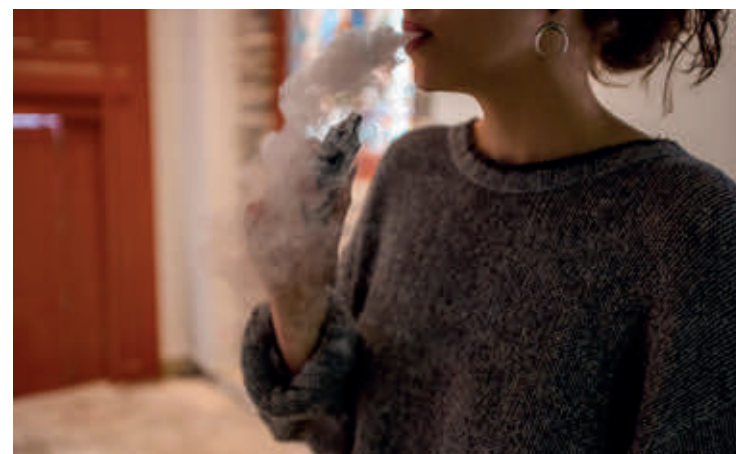
JEANNE LARGITTE
L'Atelier

Les ventes de vapoteuses stagnent, d'après les dernières données de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Celles-ci ont baissé de près de 25 % entre juillet 2021 et mai 2022.

L'Institut a publié lundi un rapport d'analyse sur l'évolution de la vente de produits de vapotage au Québec de 2020 à 2022. Il indique que les ventes ont augmenté de manière considérable pendant la pandémie, pour atteindre un plateau à la fin de l'été 2021. Celui-ci demeure stable depuis.

Goût de fruits ou de menthe?

Le gouvernement du Québec avait exprimé en mars son intention d'interdire les ventes des liquides de vapotage aromatisés au cours de l'année, ce qui avait créé une controverse chez les consom-



D'après l'Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage de 2020, 18 % des jeunes vapotent. Lucas Jallot, L'Atelier

mateurs qui tenaient à leur saveur favorite.

Le rapport de l'INSPQ révèle que les goûts de fruits, de menthe et de menthol sont les plus populaires. Ainsi, on peut s'attendre à une chute de ventes comparable à celle de 2021, au moment où le gouvernement fédéral avait inter-

dit la vente de liquide contenant plus de 20mg/ml de nicotine.

D'après les sondages menés par l'Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage de 2020, 18 % des jeunes de 15 ans à 17 ans vapotent, comparativement à 15 % chez les adultes de 18 ans à 24 ans.

CRIMINALITÉ

Plante improvisée, selon ses opposants

VALÉRIE CAYA
L'Atelier

Malgré son manque d'effectif, l'administration Plante fait confiance au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour garder la population montréalaise en sécurité cet été, notamment en raison de l'expertise de son chef, Fady Dagher.

« La violence, ça ne commence pas en juin, et nous avons entrepris maintes actions pour assurer la sécurité des citoyens, dont l'embauche du nouveau chef de police, qui a une vision exceptionnelle du corps policier », a affirmé mardi Alain Vaillancourt, responsable de la sécurité publique, lors du conseil municipal en réponse à l'opposition officielle.

« L'administration présente a brûlé les effectifs du SPVM par les deux bouts de la chandelle. Les policiers sont tombés comme des mouches dans les derniers mois », a d'abord déploré Abdelhaq Sari, d'Ensemble Montréal, avant de demander des comptes à Projet Montréal. Il manquerait environ 500 policiers sur le territoire de la métropole seulement.

Il a soutenu que la Ville de Montréal n'avait pas de plan pour faire face à la hausse estivale de violence anticipée, contrairement à Laval. Selon lui, les réseaux de crime organisé sont toujours plus tissés serrés, et l'été s'annonce chaud en matière de criminalité. « Un plus grand déploiement policier expressément sur l'île rassurerait les citoyens », a M. Sari.

Plus de violence l'été

Le taux de criminalité sur l'île monte au même rythme que le mercure selon un rapport du SPVM. Plus il fait chaud, plus le nombre d'infractions augmente. La criminologue Rosie Delage confirme ce fait : « Plus les gens sont à l'extérieur, plus les crimes sont visibles. »

Elle rappelle que la majorité des crimes ne sont pas déclarés à la police, donc que l'écart n'est pas aussi grand que l'on pense ; les délits commis lors des autres saisons seraient en partie mieux dissimulés. « La population sort plus, et les bars sont des environnements plus propices à des comportements nuisibles puisqu'il y a consommation d'alcool », a-t-elle ajouté.

M. Vaillancourt reconnaît le manque d'effectif, mais assure que Projet Montréal met les efforts nécessaires pour y remédier. « Nous avons un plus grand budget du gouvernement et avons demandé une cohorte de 72 policiers expressément pour Montréal, en plus d'avoir élargi le bassin de recrutement », a-t-il dit à l'opposition. Le SPVM dispose d'un budget de 787 millions de dollars pour l'année 2023.

200 aînés se voient obligés de déménager

MÉLANIE PARÉ
L'Atelier

Dans les prochaines semaines, le CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal entamera le déménagement de près de 200 résidents parce qu'ils ont été maltraités et négligés par personnel des résidences Floraliés de Lachine et de LaSalle.

Priorité aux mesures

Najia Hachimi-Idrissi, la présidente-directrice générale adjointe du CIUSSS, a annoncé que plusieurs mesures avaient été mises en place afin d'assurer le bon fonctionnement du déménagement des résidents. Ainsi, un soutien psychosocial offert en tout temps, des intervenants sur place pour répondre aux questions des résidents et un plan adapté sont à ce jour disponibles pour favoriser une transition bienveillante des aînés précédemment maltraités.

« Nous nous engageons à accompagner les résidents et leur famille tout au long de ce déménagement pour l'intégration dans leur nouveau milieu de vie », a mentionné la présidente-directrice, navrée du fait que ce sort soit réservé aux aînés. Elle ajoute qu'elle ignore où seront relogés les résidents.

La rénovation, une solution ?

Les membres de la direction du CIUSSS ont indiqué que l'organisme est conscient des impacts qu'un déménagement d'une aussi grande importance peut avoir sur des personnes âgées. Jean-François Miron, le directeur général adjoint du CIUSSS, a affirmé que, étant donné que les bâtiments ne leur appartiennent pas, ils n'ont aucun pouvoir décisionnel sur ceux-ci. L'option de la rénovation des résidences est alors impossible, ce qui fait du déménagement des résidents l'unique solution.

« Nous, on s'occupe de notre clientèle, c'est-à-dire les résidents et leur famille », a déclaré M. Miron, envoyant ainsi une flèche directe au personnel des Floraliés.



La p.-d.g. adjointe du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île a annoncé le déménagement de 200 résidents. Mélanie Paré, L'Atelier



Au Québec, les arnaques téléphoniques touchent majoritairement les personnes âgées. Matteo Touery, L'Atelier

Les fraudeurs se mettent à l'hypertrucage vocal

JEANNE LARGITTE
L'Atelier

Vous recevez un appel paniqué d'un membre de votre famille. Il vous indique que vous devez immédiatement lui envoyer de l'argent. Ce faisant, vous pensiez aider une personne qui vous est chère, mais vous vous êtes en réalité fait avoir par une escroquerie téléphonique capable d'imiter la voix des membres de votre famille.

Assistées par des logiciels basés sur l'intelligence artificielle (IA), les fraudes par téléphone deviennent de plus en plus sophistiquées et donc plus efficaces.

Toutefois, ce n'est pas un phénomène nouveau: du prince nigérian qui a besoin d'argent jusqu'aux appels de la police qui demandent

des cartes cadeaux pour payer une amende imaginaire, les escroque-

« C'est un tout autre niveau de désinformation » - Jacques Sauvé, expert en cybersécurité

ries assistées par la technologie sont déjà bien connues au sein de la société.

Se défendre contre les escroqueries

D'après le site internet du Centre antifraude du Canada, la marche à

suivre lors de ce type d'escroquerie est simple. Tout d'abord, il faut rester vigilant et se méfier des appels qui demandent d'envoyer de l'argent en urgence.

Il ne faut pas faire confiance à l'identification de la personne qui appelle, car les escrocs peuvent déguiser le numéro depuis lequel ils appellent pour le faire passer pour celui d'une personne de confiance.

En cas de doute, il faut mettre fin à l'appel en cours et composer le numéro de téléphone associé à ce contact.

« Ça prendrait une éducation à l'information de façon large, dès l'école », propose Jean-Hugues Roy, professeur de l'UQAM et résident expert en intelligence artificielle. « Il faut démystifier tout ça, ce n'est que du code », ajoute-t-il.

Protéger son identité

Malheureusement, il est presque impossible de protéger sa voix contre les escrocs qui voudraient s'en servir pour des appels frauduleux: « avec une minute d'enregistrement, on pourrait par exemple prendre un clip dans les médias, et me faire dire presque n'importe quoi », explique Jacques Sauvé, spécialiste en cybersécurité. « C'est réellement un tout autre niveau de désinformation », dit-il.

Cependant, l'expert indique qu'il est trop tôt pour dire si ce phénomène va devenir un réel problème de société. « Oui, on sait que ça existe, mais on n'a pas encore vu trop d'affaires autour de ça, la technologie n'est pas tout à fait publique. C'est beaucoup trop cher », affirme-t-il.

Des associations s'accrochent à leur local

MAUDE CAREAU-BÉLANGER
L'Atelier

Ciblées par un avis d'éviction de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), trois associations étudiantes se disent prêtes à se mettre en grève si l'administration ne revient pas sur sa décision.

L'Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH), l'Association facultaire des étudiants de science politique et droit (AFESPED) et l'Association facultaire étudiante des arts

(AFEA) considèrent que cette relocalisation est une décision politique prise par l'administration dans le but de contrer la culture militante.

Au terme de ce déménagement, prévu le 12 mai, les groupes concernés occuperont des locaux distincts, qu'ils qualifient de « placard à balais ».

À l'heure actuelle, ces trois organisations partagent un espace commun à l'entrée du métro Berri-UQAM, qui permet, selon des membres de l'AFESH, de la visi-

bilité et de la collaboration. Par exemple, l'an dernier, elles ont acquis collectivement une imprimante pour produire du matériel de mobilisation. Sans le partage des coûts, un tel achat n'était pas envisageable.

Des visées ambitieuses

L'UQAM souhaite regrouper les associations étudiantes, les départements et le décanat d'une même faculté « dans un même pavillon » pour accroître leur synergie, explique la directrice des relations

de presse de l'UQAM, Jenny Desrochers, qui souligne que « cette dynamique existe déjà » pour d'autres facultés.

Le conseil exécutif de l'AFESH interprète autrement le choix de l'administration: « On est certains et certaines que c'est dans le but caché de démobiliser nos associations respectives. » Au moment où ces lignes étaient écrites, l'AFESH était en assemblée générale afin de voter une motion de grève. D'après l'exécutif, la décision de l'UQAM pousse à ce moyen de pression.



Le chef du groupe Wagner, Evgueni Prigojine, s'est ouvertement réjoui de l'efficacité de son ingérence dans la campagne de l'élection présidentielle remportée par Donald Trump en 2016. Getty Images

Prigojine n'est pas près de détrôner Poutine

YSANN PARIS
L'Atelier

Alors que le chef du groupe Wagner semble vouloir affirmer que la Russie a bénéficié des résultats escomptés dans le conflit russo-ukrainien, des experts interprètent la déclaration comme un signe de fragilisation du pouvoir central russe.

Vendredi, Evgueni Prigojine, le fondateur de Wagner, que l'on considère souvent comme le porte-parole de Poutine, a évoqué sur Telegram la possibilité que la Russie songe à abrégé les opérations militaires en Ukraine. On s'interroge afin de comprendre si cette annonce met en lumière des

faiblesses de l'État russe ou si elle témoigne d'une prise d'indépen-

« Des failles émergent dans les institutions [russes] qui dirigent ce conflit-là »

– Anessa Kimball

dance de la part de Prigojine vis-à-vis de Poutine.

Faisant de plus en plus régulièrement l'objet de gros titres dans les journaux occidentaux pour ses prises de paroles au sujet de l'avan-

cée du conflit russo-ukrainien, l'oligarque russe et proche confident du président russe a annoncé par son service de communication et Telegram la possibilité d'une « conclusion de l'opération militaire spéciale » en Ukraine.

Fenêtre sur les difficultés russes

« Un jeu politique et diplomatique s'exerce au niveau du discours », explique Anessa Kimball, professeure au Département de science politique de l'Université Laval.

En mettant les déclarations de plus en plus fréquentes de Prigojine en perspective avec les critiques de Ramzan Kadyrov, repré-

sentant politique tchéchène, on voit se dessiner les prémices d'un conflit intraélite à Moscou.

« Des failles émergent dans les institutions [russes] qui dirigent ce conflit-là, c'est sûr, mais il reste à voir si ces failles vont être assez profondes pour aller jusqu'à faire chavirer le pouvoir de Poutine », explique Mme Kimball. « Pour l'instant, je ne pense pas qu'on soit rendus à cette phase-là », poursuit-elle.

Les affirmations de l'oligarque alimentent les conjectures. Selon le journal indépendant russe *Meduza*, il semblerait que le chef du groupe Wagner aspire à créer son propre « mouvement patriotique conservateur ».

2,7 millions récoltés pour les frais médicaux de Ralph Yarl

Ralph Yarl, le jeune adolescent noir qui a été blessé par balle par un octogénaire jeudi passé au Missouri, recevra plus de 2,7 millions de dollars de la part de la population. La somme d'argent récoltée grâce à une plateforme en ligne est destinée à payer les frais médicaux ainsi qu'à couvrir une future psychothérapie pour l'adolescent. Andrew Lester, un homme blanc de 84 ans, avait tiré sur le jeune homme, une fois à la tête et une fois au bras, parce que celui-ci avait sonné à sa porte par erreur. M. Lester a été accusé, mardi, d'agression au premier degré, et la composante raciale a été reconnue par le procureur. J.L., AFP

ÉTATS-UNIS

Fox News évite un procès

La chaîne américaine de nouvelles Fox News s'est entendue à la dernière minute avec l'entreprise de machines de votes électroniques qui lui réclamait d'importants dommages-intérêts pour diffamation lors de l'élection présidentielle américaine du 3 novembre 2020. L'entreprise Dominion Voting Systems réclamait 1,6 milliard de dollars à la chaîne. Selon un avocat, Fox News ne versera que 787,5 millions de dollars à Dominion. « Les parties ont résolu leur litige », a indiqué mardi le juge Eric Davis aux membres du jury dès le début du procès. Le procès était particulièrement attendu aux États-Unis, car on y voyait un test de la liberté d'expression et la désinformation. G.F.

RUSSIE

Le journaliste américain reste en prison

Un tribunal russe a rejeté, mardi matin, la demande de libération du journaliste américain Evan Gershkovich. Le reporter de 31 ans a été accusé d'espionnage à la fin du mois de mars, ce qu'il nie, selon son avocate, Maria Kortchagina. À l'issue d'une audience à huis clos, le juge a décidé de « laisser inchangée » la mesure de placement en détention provisoire au moins jusqu'au 29 mai. Malgré cette décision, Evan Gershkovich reste « combatif » et veut prouver « qu'il reste un espace pour la liberté de la presse », a affirmé son avocate. La date du début du procès n'a pas encore été annoncée. J. L., AFP

Un bref arrêt des combats au Soudan

GABRIELLE FALLU
L'Atelier

Les affrontements à Khartoum, la capitale du Soudan, s'arrêteront un instant grâce à un accord de cessez-le-feu de 24 heures entre les Forces de soutien rapide (FSR), une force paramilitaire soudanaise, et les généraux au pouvoir. À l'heure actuelle, le conflit a fait près de 200 morts parmi les civils et les forces armées.

Au moment où ces lignes étaient écrites, l'accord de cessez-le-feu

n'était toujours pas respecté.

De mésentente à violent conflit

Le conflit entre les deux camps a explosé il y a quatre jours, quand le gouvernement a été forcé d'annoncer son plan pour intégrer les FSR aux troupes armées régulières. Incapables d'en venir à un terrain d'entente, les deux groupes s'en sont remis aux armes.

Cette lutte armée oppose le général Abdel Fattah al-Burhane, qui dirige le pays depuis le putsch de

2021, et les FSR du général Mohamed Hamdane Daglo.

Les généraux au pouvoir de ce pays, considéré comme l'un des plus pauvres au monde, ignorent les appels internationaux du G7 à cesser les hostilités. Depuis quatre jours, la population du Soudan frémit sous les raids aériens et les tirs des groupes paramilitaires.

Les civils victimes

Depuis le début des attaques, les raids aériens de l'armée ont frappé quatre hôpitaux à Khartoum,

faisant régner la terreur dans la capitale densément peuplée et rendant l'accès aux soins extrêmement difficile pour les civils. Les Soudanais n'ont plus accès à l'électricité ni à l'eau potable. Les épiceries locales lancent également un appel à l'aide, car les réserves de nourriture se dissipent de manière inquiétante. Les deux camps ennemis ne semblent plus pouvoir reculer dans ce combat, les Soudanais voient leur espoir d'une réconciliation rapide et harmonieuse criblé de balles.

Les principaux acteurs de l'industrie porcine s'entendent sur les prix

LUCAS JALLOT
L'Atelier

Dans un contexte de crise sans précédent de l'industrie porcine, les éleveurs de porcs acceptent une réduction du prix payé par les abattoirs en échange d'un mécanisme de partage des bénéfices par des transformateurs si l'industrie connaît une reprise.

Les principaux acteurs de l'industrie porcine se sont entendus sur une nouvelle formule pour définir le prix des bêtes vendues aux abattoirs. La Convention de mise

en marché des porcs a été rendue publique mardi. Pour la première année, le prix déterminé représente une baisse d'environ 4,5 % par rapport à la moyenne de ceux des dix dernières années, a précisé le président des Éleveurs de porcs du Québec, David Duval, en conférence de presse. En échange de cette concession, les acheteurs de porcs et les éleveurs ont convenu d'un mécanisme de partage des bénéfices : une convention qui ne prévoit aucun partage de profit tant que les flux de trésorerie du segment porcin d'Oly-

mel n'auront pas rétabli un certain seuil. La coopérative, qui contrôle 80 % des activités de transformation de porcs, doit pouvoir réaliser de nouveaux investissements dans ses usines, précise le conciliateur Raymond Bachand, qui pilote ce processus depuis le mois d'août. Ce mécanisme de repartage ne touche pas uniquement Olymel, mais aussi tous les acteurs de l'industrie, ajoute M. Bachand.

Le fait de partager les risques et les bénéfices entre acheteurs et éleveurs est un élément « novateur », souligne le président-di-

recteur général d'Olymel, Yanick Gervais. « Ça devrait limiter les déséquilibres qui sont survenus dans le passé. Ça va éviter de faire porter un fardeau important sur les épaules de l'un ou l'autre des joueurs de la filière », affirme-t-il. M. Bachand a présenté l'entente, mardi, au ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, qui a souligné l'importance de la solidarité dans un contexte difficile de l'industrie. Olymel rapporte que le secteur a entraîné des pertes de 390 millions depuis deux ans.

Avec La Presse canadienne

Le BSIF prévoit des manques de fonds pour 2023-2024

LOUIS OLIVIER
L'Atelier

Les consommateurs pourraient être incapables de payer leurs dettes, le marché immobilier reste faible et les entreprises manquent de financement, prévient le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) dans son *Regard annuel sur le risque*.

Peter Routledge, qui dirige le BSIF, rappelle : « On ne dit pas que ces risques seront concrétisés en événements réels, mais il est important de les identifier pour éviter de potentiels dommages. »

Parmi les premiers risques, il y a la crainte que les consommateurs, acculés par l'inflation et la hausse des taux, se retrouvent dans l'incapacité de régler leurs dettes.

Les institutions financières fédérales doivent prévoir rapidement ce risque accru dans leurs réserves et dans leur gestion des fonds propres.

Le rapport appelle les autorités de régulation à surveiller de près les produits bancaires de prêt et d'hypothèque, particulièrement les prêts garantis par des biens immobiliers, afin de ne pas se rapprocher d'un scénario comme celui de 2008. L'immobilier est un sujet qui préoccupe particulièrement le BSIF, qui estime que le problème du « logement devrait rester endémique tout au long de 2023 ».

Manque de fonds

Le BSIF craint le manque de financement que pourraient subir les marchés en raison du resserrement des politiques monétaires et de l'incertitude géopolitique. Les investisseurs pourraient se détourner des investissements à risque pour se tourner vers des actifs plus sûrs, ce qui pourrait entraver l'accès à des financements de la part du secteur privé, notamment pour les petites entreprises.

Le risque est d'autant plus considérable dans un contexte où la multiplication des investisseurs privés joue un rôle grandissant dans le financement du marché. La multiplication des acteurs privés rend le marché canadien plus complexe et interconnecté.

Un risque venant d'ailleurs

La question de la cybersécurité se pose également. « Nous avons observé un accroissement significatif du nombre d'attaques informatiques d'ampleur régulière depuis le début de la guerre en Ukraine, rapporte M. Routledge. Il est difficile de déterminer l'origine de ces attaques et leur potentiel impact. » Il confirme que ce risque vient de pays étrangers sans toutefois nommer la Russie.

Devons-nous craindre la dette fédérale?

FLORA TAULIAUT
L'Atelier

Bien que l'Institut économique de Montréal (IEDM) indique que la dette brute du gouvernement fédéral ait augmenté de 50 % depuis l'arrivée du premier ministre du Canada, Justin Trudeau, Guillaume Hébert, un chercheur de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), affirme qu'il y a, au contraire, une baisse du déficit depuis la pandémie de COVID-19.

Une inquiétude infondée

« Faut-il s'inquiéter de l'endettement du gouvernement fédéral? » La réponse est oui, d'après l'Institut économique de Montréal. Guillaume Hébert, chercheur à l'IRIS, n'est pas du même avis. Pour lui, la dette d'un État ne doit pas être considérée en chiffre absolu, mais il faut la comparer au pourcentage du PIB du pays. « Il faut se demander quelle est la taille de notre dette par rapport à notre économie. Dans le budget 2022-2023, on est à 42,4 % du PIB. » Ce chiffre est l'un des plus bas du G7, selon le chercheur, ce qui positionne le Canada dans une situation financière favorable. Le chercheur juge qu'il ne faut pas s'empresse de sonner l'alarme quant aux risques d'une politique budgétaire jugée « peu rigoureuse », comme le dit l'IEDM.

« Le gouvernement est aussi un moteur de l'activité économique »

En pleine période de ralentissement économique, c'est le rôle de l'État d'investir dans l'économie et de protéger ses citoyens, selon M. Hébert. Pour lui, la politique sociale de Justin Trudeau n'a pas empêché le gouvernement de remonter la pente après la pandémie. « La COVID a frappé durement, et Justin Trudeau a réussi à maintenir l'économie à flot. [...] La première année de la pandémie, le déficit était de 350 milliards de dollars, et il est de 43 milliards cette année », souligne-t-il.



La diminution du prix des raisins, des oranges, des concombres et du céleri participe à la baisse de l'augmentation des coûts des aliments. Alona P. Tripadvisor

L'inflation ralentit au Canada

L'IPC connaît la plus faible hausse depuis 2021

PHILIPPE GAREAU
L'Atelier

L'Indice des prix à la consommation (IPC) s'est établi à 4,3 % en mars dernier. Il s'agit de la plus faible augmentation des prix depuis août 2021. En février, l'Indice affichait une hausse de 5,2 %.

L'IPC représente la variation de prix que subissent les consommateurs canadiens. Celle-ci est mesurée en comparant, au fil du temps, le coût d'un panier fixe de biens et de services. L'inflation ralentit, mais les prix augmentent tout de même. L'IPC est calculé sur un an, donc les prix à la consommation ont augmenté de 4,3 % de mars 2022 à mars 2023. Le ralentissement de l'inflation se traduit par une augmentation moins grande du prix des aliments, qui ont subi

une hausse de 9,7 % en mars. En février, la hausse de ces prix s'était établie à 10,6 %.

« Le ralentissement de la croissance des prix est attribuable à la baisse des prix des fruits et légumes frais le mois dernier, en particulier des raisins, des oranges, des concombres et du céleri », a souligné Statistique Canada dans un communiqué.

Le prix de l'essence est également plus bas que l'année dernière à pareille date, et ce, pour un deuxième mois de suite. La différence de 13,8 % avec mars 2022 représente la baisse annuelle la plus marquée depuis juillet 2020. En juin, l'inflation avait connu un sommet historique, l'IPC ayant augmenté de 8,1 % en comparaison avec l'année précédente. Ce sont les hausses répétées du taux direc-

teur de la Banque du Canada qui permettent maintenant un ralentissement de la croissance de l'IPC. La Banque du Canada a haussé à huit reprises son taux directeur depuis l'été dernier en tentant de réduire l'inflation à une hausse annuelle de 2 %.

Les secteurs les plus touchés

Bien que l'IPC augmente, certaines de ses composantes enregistrent une baisse. C'est notamment le cas du prix de l'essence, qui a chuté de 13,8 %, du prix de l'ameublement (-0,3 %) et du prix de l'énergie (-6,9 %). L'épicerie (+9,7 %) et les restaurants (+7,2 %) enregistrent les plus fortes hausses. L'inflation ralentit, mais demeure élevée, selon Statistique Canada.

Repenser le transport en commun métropolitain



La STM évalue le taux d'achalandage à 70% de ce qu'il était avant la pandémie.

Magali Brosseau, L'Atelier

Transport collectif de l'agglomération de Montréal : « ça prend des sous »

Le manque de financement et l'exode urbain mettent à mal le réseau de transport collectif de la région métropolitaine

NAOMIE DUCKETT ZAMOR
L'Atelier

Le 22 mars dernier, le ministre des Finances, Eric Girard, déposait le budget du Québec 2023-2024 annonçant une somme de 400 millions de dollars prévue pour les transports en commun.

Cette somme vise notamment à empêcher les baisses de services dans le transport collectif.

Quoique bien accueillies par les principaux acteurs du réseau, ces sommes ne réussiront pas à résoudre aux différents problèmes qui guettent l'industrie du transport en commun.

Selon l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), les besoins s'élèvent à 500 millions de dollars pour l'année 2023 afin

d'aider les exploitants du réseau du Grand Montréal.

Remanier le financement

Les experts sont du même avis: une des solutions afin d'assurer la santé économique en matière de transport collectif est de diversifier les sources de financement. Jusqu'à présent, le financement du réseau de transport collectif est assumé par le Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT). Les coffres de ce fonds sont renfloués principalement par la taxe sur le carburant.

La professeure associée du Département d'études urbaines de l'Université du Québec à Montréal Florence Junca-Adenot précise que de lever le gel de l'imposition sur la taxe sur le carburant imposé en 2013 contribuerait de façon si-

gnificative. « Le prix de l'essence a monté, mais pas l'apport qui revient au financement du transport. Là-dessus, le gouvernement n'a rien fait », déplore-t-elle.

Le coordonnateur de l'Alliance TRANSIT, Samuel Pagé-Plouffe, affirme dans un communiqué de presse de l'ARTM qu'« il sera essentiel de bonifier les sources de financement pour la mobilité à très court terme, en plus de l'entente sur cinq ans. Forcément, le gouvernement doit se tourner vers l'écofiscalité ».

Étendre l'offre de service

La réduction de l'achalandage dans les transports en commun a aussi son rôle à jouer dans le trou budgétaire qui s'est creusé durant la pandémie, notamment, en lien avec l'adoption du télétravail. Se-

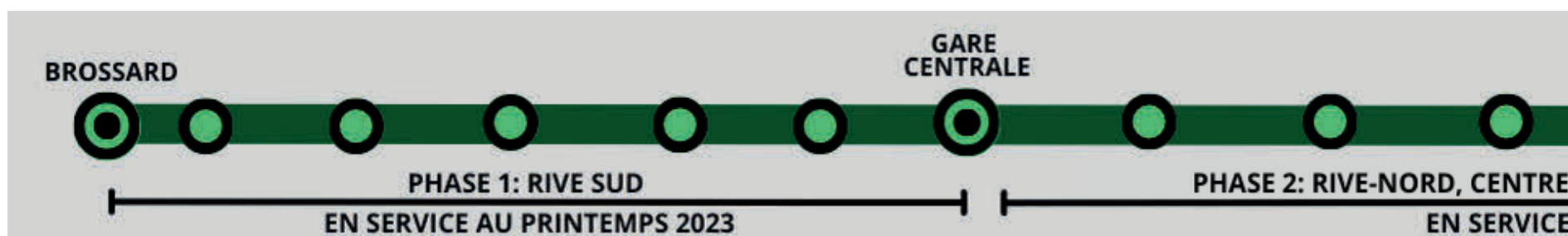
lon la Société de transport de Montréal (STM), le taux d'achalandage serait à 70% de ce qu'il était avant la pandémie, ce qui contribue à la perte de revenu du réseau.

« Il faut répondre à l'ensemble des besoins de déplacement, pas juste au trajet domicile-travail »
- Sarah V. Doyon

Selon la directrice générale de Trajectoire Québec, Sarah V. Doyon, il est nécessaire d'apporter des changements qui seront ressentis par l'utilisateur afin d'inciter la population à uti-

liser le réseau: « Il faut répondre à l'ensemble des besoins de déplacement, pas juste au trajet domicile-travail. Il faut offrir un meilleur service qui ne soit pas dans les heures de pointe, comme la fin de semaine, ainsi qu'avoir une meilleure couverture sur un plus grand territoire. » L'exode rural occasionné en partie par la pandémie a aussi contribué à la diminution de l'achalandage dans le réseau de la métropole.

Mme Junca-Adenot est du même avis: « Face à un étalement urbain de citoyens et des entreprises qui quittent les agglomérations, il faut revoir l'aménagement du territoire afin de pouvoir créer une desserte intelligente par un réseau de transport collectif [...]. Pour faire ce genre de choix, ça prend des sous. »





Le système Opus est utilisé par la plupart des sociétés de transport québécoises.

Charles Seguin, L'Atelier

Trois solutions pour un réseau efficace et attrayant

Améliorer les installations existantes, c'est possible

CHARLES SEGUIN

L'Atelier

Le réseau de transport collectif de la région métropolitaine de Montréal pourrait, en misant sur l'efficacité et l'accessibilité, regagner le cœur de ses anciens usagers.

Entendre encore une fois « un objet tombé sur la voie cause un ralentissement de service » ou faire la file devant les bornes de recharge au début du mois pourraient être choses du passé grâce à ces solutions.

Validation

Le système de carte à puce rechargeable Opus, qu'utilisent toutes les sociétés de transport de la région métropolitaine, a été implanté en 2008. Il permet de stocker jusqu'à quatre titres de transport unitaires ou mensuels et de les valider au contact d'une borne.

Les titres de transport doivent être chargés dans un point de vente officiel, aux bornes de recharge libre-service, avec un lecteur personnel, vendu 20\$, ou auprès d'un agent à la billetterie. Au début de chaque mois, beaucoup d'usagers font la queue pour recharger leur carte Opus.

Le 7 mars dernier, l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) a lancé un appel d'offres « en vue d'acquiescer une solution qui simplifiera l'accès aux services de transport collectif en permettant aux usagers d'acheter des titres de transport sur leur carte OPUS

avec leur téléphone intelligent ». L'ARTM prévoit gagner en efficacité et permettre aux usagers une plus grande flexibilité.

Plusieurs sociétés de transport remplacent les anciennes bornes de validation, maintenant âgées de 15 ans, par de nouvelles plus modernes. Selon la Société de transport de Montréal, STM, celles-ci permettent « d'accélérer l'embarquement ». Ces bornes sont compatibles avec la communication en champ proche (souvent appelée NFC), ce qui permettra, de payer directement par carte ou de valider un titre avec son téléphone intelligent « lorsque l'infrastructure technologie sera mise en place ».

Le paiement par téléphone intelligent et par carte de crédit est déjà implanté dans le réseau de la Société de transport de Laval, selon qui « le paiement sans contact permet un geste spontané et fournit une réponse simple aux principaux freins à prendre l'autobus ».

Accessibilité

À Montréal, les passagers à mobilité réduite ou qui transportent une poussette peuvent se déplacer entre 25 des 68 stations de métro. L'absence d'ascenseurs dans les stations de la Rive-Sud et dans la quasi-totalité des stations de la ligne bleue limite leurs possibilités de déplacements.

L'entièrement du réseau d'autobus de la STM est accessible pour les personnes à mobilité réduite, grâce à des arrêts adaptés et à des rampes d'accès équipées sur

chaque véhicule. L'embarquement demeure périlleux, en raison de la faible utilisation de l'équipement et le manque d'expérience du personnel.

L'accessibilité aux autobus n'est cependant pas universelle ailleurs dans la région métropolitaine, où seulement certaines lignes sont adaptées. Les personnes à mobilité réduite sont des clients potentiels et leur accès au transport collectif demeure limité.

Portes palières

Pour limiter les interruptions de service du métro, la STM songe depuis longtemps à installer des portes palières sur les quais de certaines stations. Ces portes automatiques bloquent l'accès aux rails et s'ouvrent en même temps que les portes du train. En empêchant les objets ou les personnes de tomber sur les rails, la fréquence des ralentissements de service est réduite.

Ce système est installé dans beaucoup d'autres grandes villes, comme Paris, et sera en service sur tous les quais du nouveau Réseau express métropolitain (REM).

En 2018, la STM envisageait d'installer des portes palières dans 13 stations choisies stratégiquement. Du financement avait même été accordé. Cependant, la pandémie a eu raison du projet, qui ne verra pas le jour avant 2031, selon le quotidien *The Gazette*.



Modélisation 3D de la station Panama

Réseau express métropolitain

Le REM de la crème

Rails chauffants et trains automatisés : le réseau structurant à la fine pointe de la technologie apporte son lot de défis

MAGALI BROSSEAU

L'Atelier

Après avoir été retardée à plusieurs reprises, la première phase du Réseau express métropolitain sera en service ce printemps.

En 2015, le gouvernement du Québec souhaite la mise en place d'un projet de transport en commun qui doit répondre à deux besoins précis : une connexion de l'île de Montréal vers la Rive-Sud et une autre vers l'aéroport Pierre-Elliott Trudeau. C'est finalement la CDPQ Infra qui sera mandatée par le gouvernement pour exécuter ce projet.

Le REM, c'est un projet nouveau, et il s'agit du plus grand projet de transport collectif au Québec depuis les cinquante dernières années. Ce transport collectif constitue 26 stations étendues sur 67 km réparties sur la Rive-Sud, la Rive-Nord et l'Ouest-de-l'Île ainsi que l'aéroport Pierre-Elliott Trudeau.

La grande particularité du REM est qu'il s'agit d'un métro léger entièrement automatisé. En d'autres mots, les véhicules ne nécessitent aucun conducteur, mais tout est contrôlé par un centre de contrôle appelé le PCC. Le directeur de projet REM, Johann Levasseur, a mentionné lors de l'émission *Découverte* du 19 mars que « les trains ont un module de conduite, ce qui veut dire qu'ils restent autonomes de leurs conduites, mais toujours sous l'ordre du PCC ».

Selon M. Levasseur, cette technologie est parmi les plus sécuritaires au monde puisque chaque voiture est munie d'une balise qui crée un coussin de sécurité autour de la voiture et qui empêche les accidents.

Selon les objectifs et les évaluations de l'équipe de la CDPQ, un transport passera tous les 2 minutes 30 secondes vers le centre-ville lors des heures de pointe. Chaque départ pourra contenir jusqu'à 600 passagers.

Les derniers milles pour la première phase

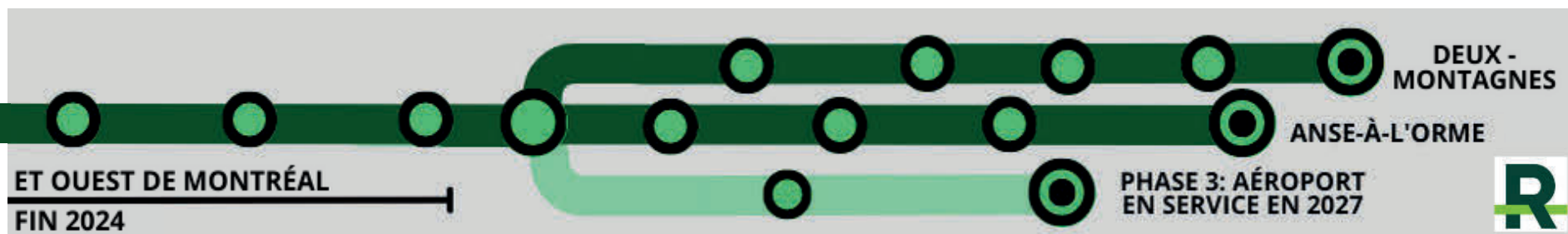
Depuis quelques mois, l'équipe de Johann Levasseur effectue une multitude de tests pour assurer une mise en service sécuritaire et pour vérifier qu'aucune problématique ne vienne ralentir le système à l'avenir.

Selon un document transmis aux médias en octobre 2022, il restait deux jalons cruciaux à vérifier avant d'ouvrir officiellement la première phase du REM. La première étape est la finalisation des essais dynamiques exhaustifs pour vérifier que l'ensemble des systèmes fonctionnent bien à haute vitesse. Une fois cette étape terminée, le réseau roulera durant environ un mois en simulant un horaire réel, le tout sans passagers à l'intérieur. Si tout se passe bien à cette étape, le REM devrait pouvoir ouvrir au public officiellement.

Non-respect de l'échéancier

Initialement, la première phase du projet devait être livrée pour l'automne 2022, mais elle a été repoussée à l'automne 2023. Cependant, les équipes ont rencontré de multiples soucis et imprévus lors des travaux, sans compter que le projet est réalisé dans un contexte dit exceptionnel avec la pandémie et la guerre en Ukraine, ce qui a compliqué les chaînes d'approvisionnement et ralenti la livraison du projet.

À ce propos, le président et chef de la direction de CDPQ Infra, Jean-Marc Arbaud, a indiqué dans un communiqué qu'il est conscient que les usagers sont impatients de voir la mise en service du REM : « Tous les efforts ont été déployés par nos équipes dans les derniers mois dans un contexte difficile pour mettre en service un réseau fiable. Prendre quelques mois de plus pour livrer une expérience à la hauteur des attentes était la décision responsable à prendre. »



En route vers une restauration

Le squelette du gaspillage alimentaire au Québec

PHILIPPE GAREAU
L'Atelier

Près de 10% du gaspillage alimentaire au Québec provient de l'industrie de la restauration et de l'hôtellerie.

Le gaspillage alimentaire est par définition l'ensemble de la nourriture destinée à la consommation humaine qui est jetée ou perdue tout au long de la chaîne bioalimentaire, de la production de l'aliment à sa consommation.

Portrait général

La Société québécoise de récupération et de recyclage (RECYC-QUÉBEC) a séparé les acteurs du gaspillage alimentaire en six catégories. Il y a les consommateurs, la transformation, la vente au détail, la production, la restauration et l'hôtellerie et le transport et la distribution. Il y a du gaspillage alimentaire à chaque étape de la chaîne de production, mais c'est tout de même les consommateurs qui causent le plus de pertes puisqu'elle équivaut à près de 50% du gaspillage total.

Selon le rapport final sur l'étude de quantification des pertes et gaspillages alimentaires au Québec de RECYC-QUÉBEC, sur les 7,5 millions de tonnes de nourriture qui sont entrées dans la chaîne de production alimentaire québécoise en 2019, 3,1 millions de tonnes ont été gaspillés.

Les aliments gaspillés sont séparés en deux catégories. Les aliments comestibles perdus ou gaspillés (ACPG) comprennent les restes de table, les aliments avariés et les aliments dont la date de péremption est dépassée et représentent 39% du gaspillage. Les parties non comestibles associées (PNCA) comprennent les os d'animaux, la bale, soit ce qui reste des céréales après la récolte et les pelures non comestibles de fruits et légumes et représentent 61% des résidus alimentaires.

En 2019, les résidus alimentaires ont généré plus de 3 millions de tonnes de gaz à effet de serre.

Le cas des restaurants

Selon le groupe de travail sur la réduction du gaspillage alimentaire de la Table québécoise sur la saine alimentation (TQSA), la restauration est une industrie de consommation qui est très propice au gaspillage alimentaire. L'offre et la demande du marché engendrent beaucoup de gaspillage. La grande diversification des aliments offerts est souvent plus grande que la demande. La demande varie beaucoup selon les saisons, ce qui rend la planification difficile. Il est facile de se retrouver avec trop d'aliments si les restaurants vendent moins que d'habitude. Les por-



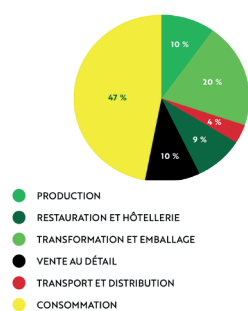
41,3 % des aliments entrés dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire québécoise finissent à la poubelle. Lucas Jallot, L'Atelier

tions trop grosses sont un facteur important. Les stratégies de marketing incitent les gens à acheter en grande quantité.

Les consommateurs ont des exigences très élevées lorsqu'il est question de manger au restaurant. Ceux-ci s'attendent à des aliments frais et beaux à l'œil. Cela pousse donc les restaurateurs à jeter les aliments moins frais et moins « parfaits » qui ne sont pas à la hauteur des attentes du consommateur. Les produits qui approchent de leur date de péremption sont souvent mis à la poubelle puisque les restaurateurs ne veulent pas vendre un produit qui ne répond pas aux normes de fraîcheur très sévères du consommateur.

Les propriétaires de restaurants peuvent parfois jeter des aliments jugés moins frais, car ils craignent qu'un client fasse une intoxication alimentaire ou que l'image du restaurant soit salie par un produit de mauvaise qualité, explique le Survol des causes et des interventions en cours en matière de prévention au Québec de la TQSA.

Proportions du gaspillage alimentaire



recyc-québec, Ibid., p. 11.

Changer les habitudes de production en restauration

Rien n'oblige les professeurs de l'ITHQ à sensibiliser leurs élèves sur le gaspillage alimentaire

LUCAS JALLOT
L'Atelier

Plusieurs établissements de restauration interrogés ont mentionné l'importance d'éduquer et de conscientiser les clients tout comme les employés de l'industrie au gaspillage alimentaire.

Les professionnels de l'industrie

Diverses instances, comme Recyc-Québec, ou des études scientifiques, comme celle de Jade Lévesque, de l'Université de Laval en partenariat avec l'institut d'hôtellerie du Québec sur l'éco-efficience, visent une prise de conscience sur l'impact écologique du gaspillage alimentaire. Jonathan Lapierre (chef du restaurant de l'ITHQ) mentionne qu'il n'y a rien dans le « canevas scolaire gouvernemental » qui oblige les enseignants à conscientiser leurs élèves pendant les cours. « Ils sont libres de faire ce qu'ils veulent », mais il se rassure en disant que, même avec cette liberté, les différents enseignants sont dans une démarche de sensibilisation sur cet enjeu auprès de leurs étudiants.

Pour un chef de cuisine, le volet recherche et développement derrière l'optimisation d'un produit alimentaire est une fierté, selon Vincent Leclerc, directeur des opérations du groupe Hoogan et Beaufort. Pour le directeur du groupe, il y a plusieurs façons d'exploiter un aliment dans son entièreté : une betterave et sa pelure peuvent donc servir dans une réduction pour une sauce ou être déshydratées et réduites en poudre aromatique. Ces nouveaux condiments servent ensuite à agrémenter les plats de la carte.

Jonathan Lapierre et Luca Langelier, copropriétaire du resto-pub zéro déchet La Cale, sont rattachés sur le fait de travailler à l'ardoise ou avec un petit menu comme solution au gaspillage alimentaire. Grâce à ce fonctionnement, une fois la quantité d'un plat totalement vendue, on peut ainsi aisément changer de mets d'un jour à l'autre selon les arrivages quotidiens de produits frais.

Chaque déchet est de l'argent perdu

Hormis l'aspect environnemental engagé lié au gaspillage alimentaire, il y a aussi un volet économique qui s'y rapporte. Jeter une partie, quelle qu'elle soit, d'un produit acheté sans tenter de le transformer est une perte de ressource et donc une perte d'argent pour Vincent.

Pour sa part, Luca avec La Cale trouve que ce processus de valorisation du produit demande de la créativité, du temps et de la rigueur, mais qu'une fois ce dernier instauré, dans l'équipe et dans l'établissement, cela représente une économie de coûts et une réelle rentabilisation de la matière première. Cette façon de procéder renvoie au concept d'éco-efficience mis en lumière par l'étude de Jade Lévesque et de l'ITHQ. Selon la définition de la chercheuse, cette manière de procéder met l'accent sur les valorisations apportées à un aliment ou à un service en diminuant son impact écologique.

sans gaspillage alimentaire



Cliché du restaurant La Cale situé rue Saint-Hubert à Montréal. Photo *Éric Soucy*

LEXIQUE DU ZÉRO DÉCHÊT

- **Bioalimentaire** : Se dit de ce qui se rapporte à la production agricole, aux pêches et à l'aquaculture, à la transformation des aliments et des boissons, au commerce de ces produits ainsi qu'à la restauration.
- **Le gaspillage alimentaire** : toute partie comestible d'un aliment destiné à la consommation humaine qui est détournée, dégradée, perdue ou jetée à n'importe quelle étape du système bioalimentaire, incluant celles de la récupération et redistribution alimentaire et des consommateurs.
- **Éco-efficience** : manière de procéder qui met l'accent sur les valorisations apportées à un aliment ou à un service en diminuant son impact écologique.

TAGLIATELLES ZÉRO DÉCHÊT



Découpe des carrés de porc à partir de la carcasse



Récupération de l'échine de porc en vue de sa transformation en tagliatelles



Installation et confection des pâtes



Lucas Jallot, L'Atelier

Hoogan et Beaufort

Vincent Leclerc, responsable des opérations du groupe, travaille dans la restauration depuis plus de 12 ans

MATTEO TOUERY

L'Atelier

Hoogan et Beaufort est un groupe qui possède un traiteur, un restaurant et une boucherie, situé dans le quartier Angus. Vincent directeur des opérations des États-Unis pour aller plus vite, de rester au maximum québécois.»

Quel est votre rôle dans le groupe Hoogan et Beaufort ?

«Moi dans le fond, je m'assure que les chefs et les équipes sont en place et qu'on suit les normes et que ma philosophie de l'entreprise soit prise en compte. Qu'on respecte les produits, qu'on ne se ramasse pas à acheter des produits des États-Unis pour aller plus vite, de rester au maximum québécois.»

Comment gérez-vous le gaspillage alimentaire ?

«Dès que tu as un restaurant, ton but, c'est de ne pas jeter, parce que si tu jettes, tu jettes ton argent. Puis au Hoogan, on a beaucoup cette philosophie-là, on veut retravailler le produit au maximum, autant avec les légumes qu'avec les viandes.»

«On a beaucoup plus de compost qu'avant, mais au niveau

environnemental, je trouve que ça fait beaucoup plus de sens de bien trier ses déchets.»

«On s'assure aussi de commander en fonction de nos besoins, j'aime mieux qu'on commande deux ou trois fois dans la semaine à nos fournisseurs au lieu de se faire une grosse commande. Souvent, avec un très gros distributeur, tu es obligé d'aller chercher un gros volume, puis là, tu te rammasses avec des pertes.»

Qu'en est-il dans la conception de vos plats ?

«On va faire des portions qui ne sont pas trop grosses comme ce qu'on voyait beaucoup avant, des espèces de plats où tu as beaucoup trop de patates, et finalement tout le monde jette la moitié de l'assiette. On préfère faire un petit plat plus raffiné avec beaucoup plus de travail, mais au moins les assiettes finissent vides.»

Puis avec l'expérience qu'on avait de *take-out*, on s'est dit pourquoi pas commencer le commerce de viande dans le fond, puis ouvrir une boucherie pour aider d'un à un nos producteurs, puis pousser encore plus loin notre vision d'économie circulaire.

Le resto-pub La Cale

Le restaurant zéro déchet a été fondé en septembre 2019 par Luca Langelier et trois de ses amis

PHILIPPE GAREAU

L'Atelier

Le pub zéro déchet La Cale est un resto-bar visant à offrir une expérience culinaire notable tout en minimisant leurs déchets alimentaires et ménagers. Le propriétaire, Luca Langelier et la co-chef Catherine Deslières ont répondu à nos questions lors d'une entrevue.

Quel est ton rôle au pub zéro déchet La Cale ?

«Alors moi, c'est Catherine. Je suis maintenant co-chef à La Cale. J'ai commencé à travailler ici comme cuisinière à l'ouverture. Donc on a traversé la pandémie. On a changé de chef. Et maintenant je suis co-chef.»

Comment gérez-vous le gaspillage alimentaire ?

«Le menu, tout a été pensé en fonction du zéro déchet. On finit souvent par faire les choses nous-mêmes. C'est comme toute notre boulangerie, on la fait nous-mêmes.»

Je récupère les pelures de carottes, je les fais frire, je les mets en garniture. On a tout transformé, mariné, transformé pour

conserver pour on ne sait pas combien de temps. Puis on commande un petit peu par petit peu. La cuisine a été pensée comme ça pour le zéro déchet. On est capable de vous servir une assiette avec le même standard. En plus, on n'a pas fait de déchets et ça ne paraît pas dans votre assiette.»

Qu'en est-il de la confection de vos plats ?

«Moi, je fais tout maison. Tous les sirops sont faits ici même. Donc j'achète en grande quantité, en vrac. Par exemple, dernièrement, j'ai fait un sirop de clémentine. Je vais utiliser le zeste du produit, la chair entre le zeste et le fruit. On l'a utilisé en marmelade en cuisine.»

Donc on a travaillé 100% du fruit. Il reste un peu de pulpe qu'on va composter à la fin. Mais je veux dire, plus que ça, c'est difficile à atteindre. Mais c'est un des exemples à l'avant.

Même chose avec le gingembre, je l'ai acheté en vrac. Ce n'est pas dans une boîte. Ce n'est pas dans des barquettes en plastique. Puis on ne le râpe même pas. On l'a vraiment coupé, infusé, puis après le produit est utilisé à 100%.»

Une photo signée IA

MAGALI BROUSSEAU
L'Atelier

L'artiste allemand Boris Eldagsen a créé une controverse dans le monde de la photographie en soumettant une image générée par l'intelligence artificielle (IA) lors des Sony World Photography Awards.

L'artiste allemand dit avoir envoyé sa photo « pour voir si les concours de photographie étaient prêts à l'arrivée des images d'IA. Ils ne le sont pas ».

L'an dernier, un événement de la sorte avait suscité de nombreux questionnements dans le milieu des arts, l'Américain Jason Allen ayant remporté un concours avec une image générée par l'IA.

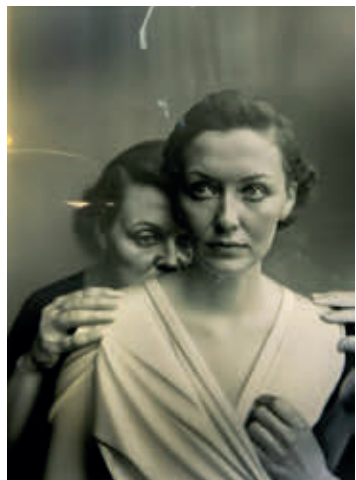
De nombreux photographes craignent que cette nouvelle technologie menace leur métier, puisque n'importe qui peut faire usage de l'IA et créer des images de la sorte. Cependant, selon le photographe Émanuel Novak-Bélanger, il y a certaines œuvres photographiques auxquelles l'IA ne rendra jamais justice. « La couverture d'événements et les vrais portraits sont des types de photographie qui, à mon avis, ne pourront jamais être remplacés par l'IA. Il y a des choses qui ne remplaceront jamais le travail humain », a-t-il ajouté.

Une technologie difficile à détecter

« Du point de vue du spectateur, ce n'est pas évident de faire la différence entre la création d'un photographe et celle de l'IA. Une fois qu'on le sait, il y a le critère de l'intention derrière l'œuvre qui est différente », a mentionné le chercheur en éthique de l'IA à l'Université de Montréal Martin Gibert lors d'une entrevue avec L'Atelier.

« Au niveau des droits d'auteur, il peut y avoir une problématique, puisque les machines partent d'exemples publiés sur Internet. Alors, sans vraie photographie, l'IA est incapable de produire des images de la sorte », a-t-il estimé.

Pour Émanuel Novak-Bélanger, il ne s'agit pas d'« art comme une photo, puisqu'elle est à 100 % générée par un ordinateur. Il s'agit d'un autre type d'art, mais je ne pense pas qu'on puisse qualifier ça comme une photographie ».



Boris Eldagsen a soumis cette photo au concours Sony World Photography Awards. Instagram de Boris Eldagsen/@boriseldagsen

Les geeks en fête : Farador sort en salle

JEANNE LARGITTE
L'Atelier

Dix-huit ans après la sortie du court métrage *La bataille de Farador*, le film *Farador* fait sa sortie au cinéma vendredi. Le premier long métrage solo d'Édouard A. Tremblay raconte l'histoire de Charles, joué par Eric K. Boulianne, maître du jeu de *Farador* qui rêve d'écrire des histoires.

Après le succès du court métrage, qui a généré plus de 2 millions de clics, l'adaptation au ci-

néma s'est imposée comme une évidence pour Édouard A. Tremblay. Il se confie dans une entrevue avec *Le Devoir* : « Quand le film est sorti, j'ai gagné quelques prix du public et je pensais faire un film par mes propres moyens avec mes chums les fins de semaine. [...] Assez rapidement, j'ai rencontré des producteurs qui voulaient en faire un long métrage plus pro. »

Farador est inspiré par l'univers du jeu de rôle *Donjons et Dragons*. C'est cet univers d'aventures fantastiques qui transforme le film en

un véritable extraterrestre dans le paysage cinématographique québécois. « On voulait proposer du fantastique avec les budgets québécois. [...] On a dû être créatifs », raconte Eric K. Boulianne, qui a également travaillé comme scénariste sur le projet.

Il explique qu'il a commencé sur le film en tant qu'acteur. Toutefois, lorsque les producteurs ont voulu aller chercher plus de financement, il a été appelé à apporter un souffle nouveau au film.

Les spectateurs se sont montrés

enthousiastes lors des avant-premières. « C'est assez impressionnant [...] on a vu des gens arriver en costume, des gens qui connaissent les répliques par cœur et qui applaudissent », dit M. Boulianne.

Cependant, le film ne s'adresse pas seulement aux adeptes du court métrage, *La bataille de Farador*. « Il fallait mélanger les façons de faire rire. On voulait un film grand public, explique M. Boulianne. Au Québec, on a moins la pression d'être rentable, on veut que les gens prennent du plaisir. »



La dernière édition du Comiccon de Montréal avait rassemblé plus de 62 000 passionnés. Cagdesign de Pixabay

Christina Ricci est invitée au Comiccon de Montréal

Les aficionados dénoncent la starisation de l'évènement

MATTEO TOUERY
L'Atelier

Le Comiccon de Montréal vient d'annoncer les premiers invités de sa prochaine édition, dont l'actrice Christina Ricci, au grand dam des fidèles de la première heure.

L'évènement fera son retour au Palais des congrès de Montréal du 14 au 16 juillet avec toujours plus d'activités et d'invités.

Avec ses 60 000 visiteurs annuels, le Comiccon de Montréal est le plus grand rendez-vous des amateurs et collectionneurs de *comics* au Québec. Cette année, on pourra retrouver des personnalités du milieu cinématographique, de la bande dessinée et du jeu de société. L'acteur Giancarlo Esposito

(*Breaking Bad*), l'auteur de bande dessinée Mike Grell (*Green Arrow*) ou encore la distribution de la série *Smallville* feront partie des vedettes au programme.

Un évènement d'envergure

Au fil des années, une place plus importante a été accordée aux célébrités, ce qui irrite bien des admirateurs de bandes dessinées ; ils ont vu le prix du billet journalier passer de 6 \$ en 2006 à 35 \$ minimum en 2023. Un espace au septième étage du palais sera tout de même laissé aux grands créateurs de *comic books* tels que Georges Jeanty (*The Mandalorian*), Ed Brisson (*Ghost Rider*) et bien d'autres.

Pour Mike Bunn, collectionneur et père passionné de bandes dessi-

nées depuis plus de 46 ans, le Comiccon est un excellent moyen de rencontrer les créateurs de nos personnages préférés et de collectionner des œuvres d'art et des signatures. « C'est l'évènement *comics* par excellence à Montréal et dans les régions avoisinantes. [...] C'est à Montréal que l'on trouve généralement le plus grand nombre d'invités et de vendeurs. »

Passionné ou fortuné

Jessica Rose avait participé au dernier Comiccon de Montréal déguisée en Venom, personnage de l'univers Marvel. C'est une expérience qu'elle dit avoir fortement appréciée. « Je me rappelle que ça a vraiment été une des meilleures journées de ma vie. [...] L'immer-

sion dans le personnage, la bonne humeur des gens et le fait d'être dans un regroupement de personnes qui aiment les mêmes choses que moi, c'était vraiment gratifiant », souligne-t-elle.

Mike Bunn déplore cependant la commercialisation à outrance de l'évènement, qui fait payer fort cher toutes les activités proposées : « La plupart des créateurs vendent désormais leurs signatures. Les artistes vendent les croquis qu'ils avaient l'habitude d'offrir avant. J'y vais malgré tout parce que c'est mon hobby depuis 46 ans, et aussi parce que je l'ai transmis à au moins un de mes fils. »

Rappelons que le groupe Québecor est le principal partenaire de l'évènement.

Les victimes de harcèlement dans le milieu culturel obtiennent justice

Une représentation gratuite devant les tribunaux par L'Aparté

MAGALI BROUSSEAU
L'Atelier

Le gouvernement du Québec s'engage à verser une somme de trois millions de dollars sur trois ans à la Clinique juridique Juripop. Cette somme permettra aux victimes de harcèlement et de violence œuvrant dans le secteur culturel d'être représentées sans frais en plus de bénéficier des services de L'Aparté, une ressource de Juripop.

C'est ce qu'a annoncé le ministre de la Culture et des Communications, Mathieu Lacombe, lors d'une conférence de presse mardi matin. Lors de cette annonce, il était accompagné de M^e Isabelle Gagnon, de la nouvelle présidente de l'Union des artistes (UDA), Tania Kontoyanni, ainsi que du directeur général de l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ), Laurent Dubois.

Le ministre Lacombe précise qu'en juillet dernier, le gouvernement a mis à jour le statut de l'artiste pour être capable de protéger les artistes, jusqu'alors sans recours. « Nous avons mis en place des dispositions en matière de harcèlement psychologique, ce qui inclut spécifiquement les conduites qui se manifestent par des paroles, des actes ou des gestes à caractère sexuel », précise M. Lacombe.

Cependant, le ministre pense qu'il est possible d'aller encore plus loin, ce qui explique l'investissement annoncé plus tôt. « Il s'agit d'un service-conseil qui existait auparavant, mais qu'on vient bonifier pour y ajouter l'accompagnement des victimes. [Elles] pourront aussi être accompagnées et représentées dans leurs démarches pour faire en sorte qu'elles puissent faire valoir leurs droits et travailler dans un environnement sain et sécuritaire », précise le ministre.

Un pas de géant pour le milieu culturel

L'Aparté est une réponse directe de Juripop au mouvement #MoiAussi. La ressource consiste en une réunion « des associations professionnelles et des regroupements [...] pour mettre en place un plan d'action visant à agir contre toutes les formes de harcèlement dans le milieu culturel en créant des ressources immédiates et permanentes », mentionne la directrice générale de Juripop, Sophie Gagnon. Rappelons que le milieu de la culture a été parmi les plus touchés par cette vague de dénonciations, et ce, principalement à l'automne 2017.

« Le plus important pour une victime de harcèlement psycho-



Le ministre Mathieu Lacombe mentionne qu'« on parle beaucoup d'égalité, mais [que] la société ne sera jamais véritablement égalitaire si les femmes continuent, principalement, d'être les victimes de harcèlement sexuel au travail ». Magali Brosseau, L'Atelier

logique, c'est d'être entendue et d'être crue. Dans le cas contraire, ça devient juste une agression de plus », explique la présidente de l'UDA, Tania Kontoyanni.

Selon Sophie Gagnon, le milieu de la culture possède des facteurs de vulnérabilité qui expliquent pourquoi le harcèlement est plus prévalent dans ce milieu, et ce, encore en 2023.

Parmi ces facteurs, elle fait mention de la précarité financière, des rapports de pouvoir qui sont exploités pour obtenir des faveurs sexuelles, ainsi que de la réputation, qui est très importante.

Pour L'Aparté, cette décision

Quatre-vingt-cinq organismes travaillent déjà en collaboration avec L'Aparté

du gouvernement d'investir trois millions de dollars dans le milieu culturel signifie que l'organisation pourra encore offrir ses services pour au moins trois autres années.

Elle pourra aussi offrir un service-conseil auprès des associations et des organisations du milieu de la culture.

Quatre-vingt-cinq organismes travaillent déjà en collaboration avec L'Aparté, mais ils pourront maintenant bénéficier de davantage de ressources pour travailler en prévention.

Enfin, cela apporte une nouveauté juridique, puisque les travailleurs pourront profiter d'une représentation gratuite pour faire valoir leurs droits au tribunal administratif du travail.

Le parc La Fontaine est louangé

LUCAS JALLOT
L'Atelier

Vincent Roberge, alias Les Louanges, revient avec un nouveau titre mélancoliquement mélodieux venant mettre en scène sa perspective du parc La Fontaine. L'auteur-compositeur-interprète offre à son public cette chanson « introspective qui se veut un épilogue sur son deuxième album, *Crash*, sorti en 2022 », selon sa maison de disque Bonsound.

Une tranche de vie

Ce dernier titre s'inscrit dans la même lignée que les autres morceaux de l'artiste montréalais avec des paroles poétiques entremêlant le français et l'anglais, le tout agrémenté d'un instrumental savoureux à base de cuivre et de corde.

Le début du morceau commence de façon douce et harmonieuse en mettant l'accent sur les paroles qui le compose. Le texte s'empêtre d'une nostalgie de la part du chanteur. Il y partage les moments de solitude et de réflexion qu'il a vécus dans son appartement et sur son balcon situés en face du parc La Fontaine.

Pour Abby Beauséjour, la maquilleuse du projet vidéo accompagnant la chanson, il est clair que cette dernière est très importante pour Vincent. Elle rappelle à ce dernier une période de sa vie spéciale pour lui.

« Quand on a tourné la vidéo, on allait chez Vincent, qui habitait jadis à côté du parc, et son balcon donnait vraiment dessus », dit Abby Beauséjour. Elle explique aussi que le parallèle qui est fait entre le parc La Fontaine et Central Park, à New York, est une idée qu'a eue l'auteur pour atteindre un auditoire plus large. Cette idée met aussi en évidence la charge symbolique que représente pour lui le parc montréalais.

Un univers éclaté

Pour la maquilleuse, le côté éclaté, « flyé » et peu conventionnel qui teinte le visuel du groupe plaît beaucoup à Vincent Roberge. Des images pleines de grain, des costumes et des scènes imagées laissent place à l'imagination du spectateur.

Plusieurs références à l'univers collectif ressortent du morceau, comme celle faite à la fable *Le Corbeau et le Renard* de La Fontaine, qui est incarnée tout au long de l'œuvre par l'oiseau.

Abby mentionne notamment la première scène du clip, où le jeune artiste atterrit vêtu de blanc dans le parc en parachute. Cette scène tisse un lien avec un nouveau chapitre de son processus créatif, tout en restant proche de ses premiers morceaux.

La beauté des différents plans filmés dans le parc et dans l'ancien appartement de l'artiste agencés aux paroles vient donner des repères visuels à la poésie des Louanges, tout en donnant une dimension plus profonde à une œuvre visuelle et auditive plutôt singulière.

Égaux dans la vie, pas dans le sport

La discrimination genrée est fondée sur des justifications que la science n'a pas encore clairement établies

JEANNE LARGITTE
L'Atelier

Est-il vraiment nécessaire de séparer les personnes selon leur genre dans les compétitions sportives ?

D'après Guillaume Arpin, kinésologue à la clinique montréalaise Action Sport Physio, la réponse à cette question est « ça dépend ». Il explique qu'en règle générale, dans les sports qui se basent sur le talent plutôt que sur la force brute, les différences entre les hommes et les femmes sont moins grandes qu'on pourrait le penser. « D'un point de vue biologique, les sports basés sur la force, la vitesse ou la puissance peuvent avantager les hommes par rapport aux femmes », dit-il. Cependant, il ajoute que c'est une généralité et qu'il n'y a pas de recherches qui prouvent hors de tous doutes que les hommes sont toujours plus forts que les femmes.

Cette séparation genrée est souvent justifiée par des arguments pseudo-scientifiques, dit-il. On évoque la différence de taille, la longueur des membres et, surtout, la production de la testostérone.

Tests de féminité

Pour s'assurer que les athlètes féminines sont bien des femmes, on invente en 1966 le test de féminité. D'après Anaïs Bohuon, professeure de sociologie et d'histoire du sport à l'université de Paris Saclay, dans un article publié dans le journal scientifique *Nouvelles questions féministes*, cette pratique révèle que les femmes sont traitées différemment des hommes dans le monde du sport, car aucun homme n'a jamais été soumis à un test de masculinité.

Ce test de féminité a évolué depuis cette époque. D'un simple examen visuel, il consiste aujourd'hui à faire une prise de sang aux athlètes pour mesurer leur taux de testostérone.

La testostérone

D'après l'Association des médecins endocrinologues du Québec, la testostérone est l'hormone sexuelle mâle la plus importante. Elle contribue aux changements

physiques chez les garçons à l'adolescence, et est nécessaire pour les fonctions reproductrices mâles. C'est également elle qui est responsable du développement des muscles et des os.

Pour les femmes, la testostérone est produite en majorité par

« Il n'y a rien au niveau physique qui justifie cette séparation dans les sports comme l'équitation ou le tennis »

la transformation de certaines substances par le foie et le tissu adipeux, elle est toutefois beaucoup moins présente que chez les hommes. Elle sert, entre autres, à protéger les muscles en réduisant le mauvais cholestérol.

Deux catégories étanches

Certains biologistes remettent en question la ségrégation des genres et des sexes, dont Anne Fausto-Sterling, professeure émérite de biologie et d'études sur le genre à la Brown University. Elle postule dans son article de 1993 "The Five Sexes", publié dans la revue *The Sciences* que le sexe biologique n'est pas aussi clairement défini qu'on pourrait le croire.

D'après Statistique Canada, environ 0,33 % des Canadiens ne s'identifient pas aux catégories binaires hommes/femmes. Parmi les 99,7 % qui s'y identifient, il existe de grandes différences physiques entre les individus d'un même genre.

Dans le monde du sport, il y a certes les déterminants physiques, mais aussi les déterminants sociologiques qui peuvent expliquer la différence de performance entre les hommes et les femmes.

Guillaume Arpin précise que c'est avant tout la tradition qui demande que l'on sépare les athlètes dans ces deux catégories : « Il n'y a rien au niveau physique qui justifie cette séparation dans les sports comme l'équitation, ou le tennis. »

Les femmes dans les sports de compétition

MOMENTS MARQUANTS

INFOGRAPHIE PAR VALÉRIE CAYA
L'Atelier

1880

Les femmes pratiquent sous forme de loisirs le croquet, l'équitation et la raquette. Elles sont exclues des compétitions sportives puisqu'on les juge fragiles mentalement et physiquement.

1900

Elles gagnent en indépendance grâce au cyclisme et commencent à jouer à des sports d'équipe : balle molle, basketball, hockey. Les équipes sont féminines et les parties informelles, mais très populaires.

1920

En 1924, la patineuse artistique Cecil Smith devient la première athlète olympique canadienne. En 1928, six femmes gagnent premières médailles canadiennes, en athlétisme.

1940

Deuxième Guerre mondiale : des femmes prennent la place de certains hommes dans les équipes sportives, mais sont rapidement renvoyées dans leur foyer à la fin de la guerre.

Elles sont toujours encouragées à pratiquer des sports gracieux, et leur apparence est de prime importance.

1960

Portées par la vague féministe de l'époque, les athlètes revendiquent le droit de prendre part à tous les sports d'équipe compétitifs, comme les hommes.

Les marathons de plus de 800 mètres leur sont maintenant accessibles, dont celui de Boston dès 1972.

1980

L'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique (ACAFS) voit le jour.

Les femmes autochtones commencent à prendre part aux compétitions.

2000

Les femmes pratiquent les sports qu'elles veulent.

Les équipes nationales de soccer et de hockey ont du succès, mais toujours peu de couverture médiatique en dehors des Jeux olympiques.

2020

Les athlètes continuent de revendiquer des conditions égales à celles de leurs homologues masculins, notamment leur salaire.

L'inclusion des personnes trans et non binaires dans les sports devient un enjeu de première importance.

Source: L'Encyclopédie Canadienne



Après avoir remporté l'or aux Jeux olympiques, Evelyne Viens et son équipe ont sillonné le Canada pour rencontrer leurs partisans. Photo Instagram Evelyne Viens

Evelyne Viens aspire à la Coupe du monde de soccer en juillet 2023

Une carrière marquée par les inégalités

MÉLANIE PARÉ
L'Atelier

De Québec à la Suède, en passant par les États-Unis et la France, Evelyne Viens, une joueuse de soccer professionnelle prolifique, souhaite une meilleure visibilité médiatique pour les sportives.

Aujourd'hui, Evelyne évolue en Suède dans une ligue professionnelle et veut participer à la prochaine Coupe du monde de soccer, qui aura lieu cet été du 20 juillet au 20 août, avec l'équipe canadienne.

Pour sa première performance avec l'équipe nationale en 2021, Mme Viens a participé au tournoi américain SheBelieves Cup, où la formation a terminé au troisième rang.

Un manque de visibilité

Mme Viens avance que les deux plus grandes difficultés liées au sport féminin sont l'accessibilité aux ligues majeures et la visibilité, en excluant le salaire. Le sport féminin est beaucoup moins présent à l'écran que le sport masculin. « Au Québec, c'est très hockey, c'est très masculin. Les médias ne parlent pas de la Coupe du monde de Soccer qui s'en vient cet été », soutient-elle. Le public ne sait pas que les femmes jouent en Europe, plutôt qu'au Canada.

Les inégalités apparaissent aussi quand l'on compare les horaires des entraînements. Elle raconte que, lorsqu'elle a joué en France, « l'équipe avait davantage de joueuses au statut plus amateur, donc on devait s'entraîner plus tard en soirée. [Les] hommes, étaient tous des professionnels, donc ils pouvaient s'entraîner dans la journée, même si c'était une division 2 ». Les hommes ont plus de privilèges, peu importe leur niveau.

La joueuse de 26 ans est originaire de L'Ancienne-Lorette dans l'agglomération de Québec. En 2021, elle a remporté la médaille d'or aux Jeux olympiques de Tokyo avec l'équipe canadienne.

Elle a fait ses débuts dans le monde du soccer au Québec. L'athlète a commencé dans l'équipe du cégep Garneau, à Québec, pour ensuite faire son entrée aux États-Unis dans les rangs de l'Université South Florida.

« À mes débuts, le salaire moyen d'un jour de la Major League Soccer (MLS) était de 60 000 \$ et, pour une femme du Championnat des États-Unis de football féminin (NWSL), c'était 20 000 \$ », détaille Mme Viens. Le salaire est un enjeu de taille dans le monde du sport : les femmes gagnent, en général, beaucoup moins d'argent que les hommes. Pour mettre en contexte, le CF Montréal fait partie de la Major League Soccer. Aujourd'hui, le

salaire le plus bas d'un joueur du CF Montréal est de 68 000 \$.

L'athlète aimerait que le public soit plus informé lors des performances des femmes. Selon elle, le public entend seulement parler des joueuses de soccer une fois tous les quatre ans, à l'occasion des Jeux olympiques.

Une ligue professionnelle attendue

Depuis leur succès aux Jeux olympiques de Tokyo, les athlètes féminines attendent l'arrivée d'une ligue professionnelle au Canada. Les hommes eux ont la « Première ligue canadienne » depuis 2017. Diana Matheson, une vétérante de l'équipe nationale du Canada, a pris le projet en main et a annoncé que la ligue devrait prendre son envol à l'été 2025. « Si on veut voir l'équipe nationale performer, il faut qu'il y ait une ligue professionnelle. Il faut que les joueuses puissent se développer dans un niveau professionnel », souligne Mme Viens.

Elle pense qu'il sera important que les investisseurs soient au rendez-vous, lors des premières années de la ligue, qui seront charnières pour garantir leur pérennité.

La joueuse nationale a ajouté : « si le Canada n'embarque pas dans le train, ses athlètes ne pourront pas performer ».

La question trans

Que faire de ces athlètes qui ne rentrent pas dans les cases ?

JEANNE LARGITTE
L'Atelier

L'inclusion des femmes transgenres dans les compétitions sportives soulève encore de nombreux débats.

La première barrière à l'inclusion des personnes trans est la culture sportive, car elle n'est ni inclusive ni accueillante pour les athlètes. En général, les athlètes transgenres ont rapporté avoir eu de mauvaises expériences dans le monde sportif, notamment à cause des règlements arbitraires qui entourent leur participation. Ces observations ont été compilées dans l'article « Sport and Transgender People: A Systematic Review of the Literature Relating to Sport Participation and Competitive Sport Policies », publié par le journal *Sports Medicine* en 2016.

Des règles pour exclure

Le Comité international olympique a publié en 2021 le document *Cadre pour l'équité, l'inclusion et la non-discrimination sur la base de l'identité sexuelle et de l'intersexuation*. Dans celui-ci, il demande à chaque organisation sportive d'établir ses propres règles quant à l'inclusion des personnes transgenres et intersexes. Le premier article du nouveau cadre précise : « tout un chacun, indépendamment de son identité sexuelle, expression et/ou intersexuation, devrait être en mesure de pratiquer un sport en toute sécurité et sans préjugés ».

Le 23 mars dernier, la Fondation internationale d'athlétisme a pris la décision d'exclure les athlètes transgenres de la catégorie féminine afin de protéger les athlètes cisgenres. Le président de la Fondation, Sebastian Coe, s'est expliqué dans les médias : « Pour beaucoup, les preuves que les femmes

trans ne conservent pas un avantage sur les femmes biologiques sont insuffisantes. Ils veulent plus de preuves [...] avant de prendre en considération l'option d'une inclusion dans la catégorie féminine ».

Le manque de recherches sur la question du genre pose problème. Pour l'instant, selon l'article *Sport and Transgender People*, rien n'indique qu'une personne transgenre possède un avantage physique, et ce, à aucun stade de sa transition.

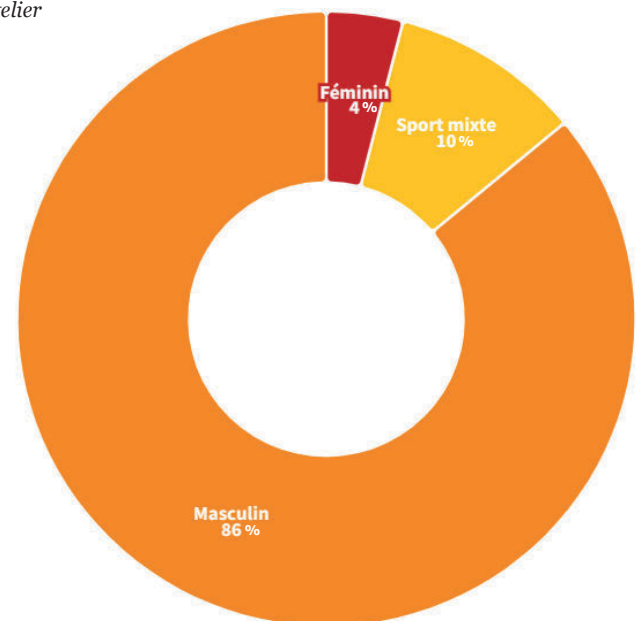
Des performances exceptionnelles

D'après le kinésologue Guillaume Arpin, il pourrait y avoir une différence dans la performance athlétique, mais elle ne découlerait pas nécessairement du taux de testostérone. Il reste que le sujet est difficile à étudier, car le pourcentage de personnes transgenres dans la population générale est trop bas pour généraliser les performances physiques après un changement de genre.

Dans l'article « Transgender Women in Sport », publié dans le journal *of the Philosophy of Sport* en 2017, la chercheuse Andria Bianchi propose une solution possible à ce qu'elle appelle « l'argument de l'équité ». Selon elle, tous les athlètes, hommes comme femmes, qu'ils soient transgenres ou non, possèdent certains avantages génétiques ou sociaux par rapport à leurs collègues. Il peut s'agir d'une ossature plus légère que la moyenne, d'une meilleure capacité de récupération après un effort ou encore tout simplement d'évoluer dans un environnement qui encourage la pratique sportive. Ainsi, pour rendre la compétition plus juste, Bianchi imagine un système de compensations, qui permettrait de comparer les performances des athlètes au-delà de ces avantages.

Couverture télévisuelle du sport

INFOGRAPHIE PAR VALÉRIE CAYA
L'Atelier



Source : Femmes et sport Canada

(2014)



Le Rocket a terminé la saison régulière au 5^e rang de la division Nord. Graham Hughes, La Presse canadienne

Laval confiant face à Utica

Le Rocket a remporté 5 de ses 6 duels l'opposant au club-école des Devils du New Jersey cette saison

NICOLAS CHARRON
L'Atelier

Le Rocket de Laval disputera le premier match de sa série de premier tour contre les Comets d'Utica, mercredi à la Place Bell de Laval, après avoir battu son adversaire à cinq reprises sur six matchs en saison régulière.

« Il y en a qui peuvent voir ça comme un piège, mais on peut aussi voir ça comme de la confiance », affirme Stéphane Leroux, descripteur des matchs de l'équipe au Réseau des sports (RDS). Il croit que Laval devrait remporter la série.

Sur cinq victoires du Rocket contre les Comets cette saison, trois sont survenues devant les partisans d'Utica. « Si jamais ils

échappaient le premier match de main soir à Laval, le Rocket s'en va

« L'an passé en séries, Primeau a été très bon. En plus, il a bien fini cette année. »

– Stéphane Leroux

là-bas en se disant au moins qu'il en a gagné trois cette année », ajoute M. Leroux.

Le club-école des Canadiens de Montréal a remporté huit de ses neuf dernières parties de saison régulière.

Rester disciplinés

Utica est l'équipe ayant reçu le plus faible nombre de minutes de punitions en saison régulière dans la Ligue américaine de hockey (LAH).

Selon Stéphane Leroux, le Rocket, qui a terminé avant-dernier dans la ligue en désavantage numérique cette saison, devra éviter le banc des pénalités afin de gagner cette série de deux de trois.

« C'est vrai dans toutes les séries, mais peut-être un peu plus contre eux à cause de cette situation-là. C'est le désavantage numérique qui a été le talon d'Achille du Rocket toute l'année », a expliqué M. Leroux.

Toujours selon le descripteur, le gardien de but Cayden Primeau

sera une pièce importante pour améliorer cet aspect durant la série. « L'an passé en séries, Primeau a été très bon. En plus, il a bien fini cette année », affirme M. Leroux. Il est d'avis que le jeune gardien est actuellement un des meilleurs de la ligue américaine.

Attaque fiable

Si le jeu en désavantage numérique fait défaut, le Rocket peut se fier sur son attaque. « C'est la deuxième équipe qui a compté le plus de buts dans la ligue américaine », note le descripteur.

Dans les séries éliminatoires, la saison dernière, le Rocket de Laval avait été éliminé en finale de l'Association de l'Est contre les Thunderbirds de Springfield.

JEUX DU CANADA

Les Jeux du Canada se tiendront à Québec en 2027

Le Conseil des Jeux du Canada a annoncé mardi matin que la Ville de Québec serait l'hôte des Jeux du Canada d'hiver en 2027. Les Jeux retourneront donc dans la ville où ils ont vu le jour 60 ans plus tôt. Ce sera la quatrième fois que l'évènement sera tenu dans la province, après Québec en 1967, le Saguenay-Lac-Saint-Jean en 1983 et Sherbrooke en 2013. Tenus tous les deux ans en alternance entre l'été et l'hiver, les Jeux du Canada réunissent des milliers d'athlètes amateurs à chaque édition. Le Yukon a retiré sa candidature en janvier dernier. N.C.

FORMULE 1

La FIA refuse d'annuler la pénalité de Sainz

La Fédération internationale de l'automobile (FIA) a refusé l'appel de Ferrari visant à annuler la pénalité qui a coûté la 4^e place à Carlos Sainz fils au Grand Prix de Formule 1 d'Australie. Sainz a écopé d'une pénalité de 5 secondes pour être entré en contact avec l'Aston Martin de Fernando Alonso juste après la relance de l'épreuve. Cela a relégué Sainz au 12^e et dernier rang parmi les pilotes qui ont terminé la course. Les commissaires ont déterminé qu'il n'y avait « aucun nouvel élément significatif » fourni par Ferrari afin d'annuler la pénalité. N.C., PC



Damar Hamlin obtient le feu vert des médecins

Le maraudeur des Bills de Buffalo Damar Hamlin a obtenu le feu vert des médecins et pourra participer à l'entraînement sur une base volontaire de l'équipe, a annoncé le directeur général mardi. La nouvelle arrive environ quatre mois après l'arrêt cardiaque du joueur pour lequel il avait été réanimé sur le terrain pendant un match contre les Bengals de Cincinnati. N.C., PC

Le Real Madrid passe en demi-finale

Les Merengues ont remporté la Ligue des champions la saison dernière

NICOLAS CHARRON
L'Atelier

Le Real Madrid a gagné en quart de finale contre l'équipe anglaise Chelsea avec un score de 4 à 0 au cumulatif des buts, mardi au Stamford Bridge, en Angleterre.

Dans le match aller, disputé en Espagne, le Real Madrid l'avait remporté 2 à 0 grâce à des buts de Karim Benzema et de Marco Asensio. Chelsea avait terminé la

rencontre à 10 joueurs contre 11 à cause d'un carton rouge.

Rodrygo double buteur

L'attaquant des Merengues, Rodrygo, a marqué à la 58^e minute à la suite d'un jeu de passe avec Viničius Júnior pour porter la marque cumulative à 3 à 0 pour le club espagnol de soccer.

Il a ensuite complété son doublé en complétant un jeu de Federico Valverde. Le Brésilien n'a plus

eu qu'à pousser le ballon dans une cage laissée béante par le gardien de l'équipe adverse.

Le défenseur du Real, Éder Militão, sera suspendu pour le premier match de demi-finale en raison d'une accumulation de cartons jaunes.

L'AC Milan avance

Dans l'autre rencontre disputée simultanément, l'AC Milan a battu Naples par la marque de 2 à 1

au cumulatif, Milan avait remporté le premier match par la marque de 1 à 0.

Bien qu'il ait raté un tir de pénalité pour la première fois en onze ans, plus tôt dans la rencontre, l'attaquant Olivier Giroud a marqué le seul but du match retour, tout juste avant la mi-temps, pour doubler l'avance de son équipe.

Dans la défaite, Naples a dominé la possession du ballon avec plus de 73 % de possession.